Année 2008

LES ANIMAUX DANS L'HERALDIQUE DE BRETAGNE

THESE

Pour le

DOCTORAT VETERINAIRE

Présentée et soutenue publiquement devant

LA FACULTE DE MEDECINE DE CRETEIL

le.....

par

Camille, Marie, Dominique THOMAS

Née le 31 janvier 1983 à Paris 15^{ème}

JURY

Président : M. Professeur à la Faculté de Médecine de CRETEIL

Membres

Directeur : M. Jean-Marie MAILHAC Maître de conférences à l'ENVA Assesseur : M. Christophe DEGUEURCE Professeur à l'ENVA

REMERCIEMENTS

A notre jury de thèse

A ...,

Professeur à la faculté de médecine de Créteil Qui nous a fait l'honneur d'accepter la présidence de notre jury de thèse. Hommage respectueux

A Monsieur Jean-Marie MAILHAC, Maître de conférences à l'Ecole Nationale Vétérinaire d'Alfort Qui nous a fait l'honneur d'accepter de diriger cette thèse. Qu'il soit assuré de notre vive reconnaissance.

A Monsieur Christophe DEGUEURCE, Professeur à l'Ecole Nationale Vétérinaire d'Alfort Qui a bien voulu participer à notre jury de thèse. Qu'il soit assuré de notre gratitude.

A ma famille,

A **Maman**, les mots ne sont pas faciles à trouver, mais sont-ils vraiment nécessaires ? Nous avons traversé des moments si difficiles, je ne te remercierai jamais assez pour ton courage et pour tout ce que tu as fait pour nous. Tu es un de mes piliers et si j'en suis là aujourd'hui, c'est surtout grâce à toi! Je t'aime ma petite Maman.

A mon frère Olivier, merci d'être toi-même et pour ton éternelle franchise! Ce que nous avons vécu tous les trois nous a soudé: tu pourras toujours compter sur moi! Je t'adore frérot!

A mes Grands-Parents maternels, merci de tout mon cœur pour nous avoir toujours épaulés. Merci Papy pour tes conseils avisés et ta force incroyable; merci Mamie pour ta gentillesse et ta générosité. Je vous admire tant!

A Bernadette, Yvon, Clément et Mathilde, vous m'êtes tellement chers!

Je vous dédie cet ouvrage, témoignage de mon attachement à la Bretagne et plus particulièrement au Finistère où se trouvent mes racines.

A **Mibou**, pour toutes ces années alforiennes, tout ce temps passé ensemble sur l'A86, à pester, bavarder, ragoter etc ; merci pour tous ces moments de pure déconne, ces fous rires irrépressibles, ces soirées mémorables ; merci aussi pour toutes ces nuits de garde —on a tellement flippé au début !!-, notre stage au LDA 22, séjour à thème « porc breton », un grand moment ! Merci également pour m'avoir fait connaître « la » team scéenne… et pour tellement de choses encore ! Dix ans déjà depuis les cours d'anglais de M. Le Bris à Marie Curie ! Bretagne power!!

A **Marianne**, pour ta bonne humeur et ton grain de folie, pour tous ces jap' à Bourg-la-Reine (mythique), toutes ces soirées passées à nous lamenter sur notre sort et à nous réconforter mutuellement, ces soirées parisiennes, ces vacances passées ensemble... Bref ne change rien, j'te « kiffe »!

A **Mathieu**, tu es un véritable ami... pour tes conseils, ton oreille toujours attentive et pour tout ce que tu as fait pour moi, merci infiniment!

A **Fanny**, merci d'être aussi nature et dingue! Pour ce semestre de clinique complètement fou qui est passé si vite: on a tellement ri (pas étonnant avec un trio de choc comme le nôtre!)...Je te dois beaucoup et je regrette de ne pas t'avoir connue plus tôt!

A **Olivia**, merci pour toutes ces nuits à squatter la 1S01, pour ces litres de café préparés avec amour, pour tous ces moments de gros stress pré-interro passés à réviser chez toi, pour toutes ces parties de franche rigolade...! Bonne chance pour la suite!

A la team de Sceaux, (dans le désordre) Guillou, Hugues, Vincent, Grégoire et Grégoire, Sylvain et les autres... je vous adore! Merci pour tout, j'espère qu'il y aura encore de nombreuses soirées en perspective!

A tous les Alforiens, pour ces cinq merveilleuses années d'école, (en vrac) Kartooch, Jack's, Frenz, Nathalie, Caro, Despé, ADN,... pour toutes ces préchauffes et ces dépouillages au Grisby; ainsi qu'à la fine fleur de la promo 2007, gageons que nous nous retrouverons pour les prochains voyages de promo! A Lisou, l'alforienne d'adoption : j'ai l'impression que nous nous connaissons depuis des années...

A mes co-internes de Toulouse, Virginie, Karine, Aurélie et Aurélie, Aurore, Cécile, Charlotte, Manue et Jon (notre touche masculine dans un monde de filles!), ma deuxième famille pour l'année 2007-2008. Que de moments inoubliables déjà! Je vous remercie sincèrement d'avoir contribué à mon intégration dans cette nouvelle école, pour la bonne ambiance permanente, votre soutien dans les moments de blues et de fatigue... Nous formons une super équipe et je suis heureuse de vous avoir rencontré! Merci également à Fabienne et Marie-Luce!

Au groupe 5, mes comparses de clinique,

A ma mère de clinique **Juliette**, pour tout ce que tu m'as transmis, pour tes conseils avisés et pardon pour les coups de fils tardifs les soirs de garde où j'étais en galère !!

A mes enfants de clinique et en particulier à Cynthia : les cliniques ensemble étaient bien sympathiques !

A mon poulot Léo, pour ta bonne humeur, tu seras un super véto!

A Tiny, mon chien adoré, LE chien de ma vie,

A Chipie, Riquette, Bissic, Polux, Yellow, Blondine, Romy, Rouzic, Tamki, Goudoupou, Ciboulette, Nanou et tous les autres... pour m'avoir donné l'envie de faire ce métier fabuleux.

Merci à Jeannot et à son inénarrable café souvent salvateur,

Merci à Claude Bourgelat et à la Terre d'Alforie, mon école, sans qui tout cela n'aurait pas été possible,

A tous celles et ceux que j'oublie, qu'ils me pardonnent.



TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION 5

PARTIE I : LES ARMOIRIES, GENERALITES

Chapitre 1 : Aperçu historique de l'héraldique

I/- L'ORIGINE ET L'APPARITION DES ARMOIRIRES	9
1)- L'EPOQUE PREHERALDIQUE	<u>9</u>
A]- L'Antiquité	
B]- Le Haut Moyen Age	
2)- L'APPARITION DES ARMOIRIES	10
II/- L'ADOPTION DES ARMOIRIES AU MOYEN AGE	15
1)- UTILISATION PAR LA NOBLESSE	15
A]- Evolution de l'équipement défensif	
B]- La vogue des tournois	15
C]- Mise en place	16
2)- Diversite de l'heraldique	16
A]- L'héraldique féminine	17
B]- L'héraldique ecclésiastique	17
C]- L'héraldique corporative	
D]- L'héraldique des provinces	
E]- L'héraldique municipale	19
III/- LES HERAUTS D'ARMES	21
1)- QU'EST-CE QU'UN HERAUT ?	21
2)- LES ROLES DES HERAUTS D'ARMES	
3)-LES ARMORIAUX DU MOYEN AGE (XIII, XIV ET XVE SIECLES)	
4)- LE DROIT HERALDIQUE	
IV- LES AMOIRIES MODERNES	
1)- LES ARMORIES FRANÇAISES DE L'ANCIEN REGIME	
A]- L'aspect technique : le blason	
B]- L'aspect scientifique : l'héraldique	
2)- L'ABOLITION DES ARMOIRIES ET LE SYSTEME HERALDIQUE IMPERIAL (1790-1815)	
A]- Les armoiries et la révolution	
B]- Le système héraldique impérial	
3)- LES ARMOIRIES EN FRANCE DEPUIS 1815	
A]- Le droit aux armoiries	
B]- La science des armoiries	
DJ- La science aes armoiries	Zð

Chapitre 2 : Les règles du blason

I/- ELEMENTS CONSTITUTIFS	31
1)- L'ECU D'ARMES	31
2)- LE HEAUME	
3)- LE CIMIER	
4)- LA COURONNE	34
5)- LES LAMBREQUINS	34
6)- LES SUPPORTS, LES TENANTS ET LES SOUTIENS	35
7)- LE PAVILLON ET LE MANTEAU	35
8)- LE CRI DE GUERRE OU CRI D'ARME	35
9)- LA DEVISE	
II/- COMPOSITION HERALDIQUE	37
1)- LE STYLE HERALDIQUE	37
2)- LES EMAUX	
A]- Métaux et émaux héraldiques	
B]- Les fourrures héraldiques	
3)- LA REGLE DES EMAUX	
4)- LES LIGNES (OU TRAITS) DE PARTITION	
5)- LES PARTITIONS	
6)- LES PIECES HONORABLES	
I/- L'HERALDIQUE BRETONNE	47
1)- DES ORIGINES A LA GUERRE DE SUCCESSION DE BRETAGNE	
2)- LES COMPOSANTES DES ARMOIRIES BRETONNES MEDIEVALES	
3)- Existe-t-il une heraldique bretonne originale?	
II/- L'HERMINE, EMBLEME DE LA BRETAGNE	49
III/- LES ORIGINES DU « GWENN HA DU »	55
1)- LA CROIX NOIRE OU « KROAZ DU »	55
2)- L'APPARITION DU « GWENN HA DU »	
PARTIE III : L'ANIMAL ET SA SYMBOLIQUE DANS L'HER	ALDIOUE DE
BRETAGNE	
I/- L'ANIMAL HERALDIOUE	63
I/- L'ANIMAL HERALDIQUE II- LE BESTIAIRE HERALDIQUE DE BRETAGNE	

1)- LA SYMBOLIQUE ANIMALE	. 67
A]- Les animaux fortement représentés	. 67
a)- Le lion	
b)- L'aigle	
B]- Les autres animaux	
a)- Les quadrupèdes	. 68
b)- Les oiseaux	. 69
c)- Les poissons et les coquillages	. 70
d)- les insectes et les reptiles	. 70
e)- Les animaux chimériques	.71
2)- LES ANIMAUX DANS LES ARMES ALLUSIVES ET PARLANTES DES ARMORIAUX BRETONS	.71
A]- Les provinces de Bretagne	. 72
a)- La Cornouaille	
b)- Le Léon	. 73
c)- Le Pays de Saint-Brieuc	. 73
d)- Le Trégor	. 74
B]- Armoriaux communautaires, exemple du Finistère	. 74
a)- Les armes du Finistère	. 74
b)- Les blasons animaliers des communes du Finistère	. 75
C]- Les animaux dans les nobiliaires de Bretagne	. 92
CONCLUSION	93
TABLE DES MATIERES	95
TABLE DES ILLUSTRATIONS	97
ANNEXES	99

INTRODUCTION

Les armoiries, pour reprendre la définition proposée par Rémi Mathieu, sont « des emblèmes en couleurs, propres à une famille, une communauté ou plus rarement, à un individu, et soumis dans leur disposition et dans leur forme à des règles précises qui sont celles du blason. Certains caractères distinguent nettement les armoiries du Moyen Age des emblèmes préexistants. Servant le plus souvent de signes distinctifs à des familles, à des groupes de personnes unies par les liens du sang, elles sont en général héréditaires. Les couleurs dont elles peuvent être peintes n'existent qu'en nombre limité. Enfin, elles sont presque toujours représentées sur un écu. » [1]

La science héraldique, qui étudie les armoiries, pourtant riche d'enseignement en termes de sémiologie sur la mentalité, la sensibilité, les goûts et les croyances tant collectifs qu'individuels des hommes du Moyen Age, fut longtemps une discipline laissée en jachère par les historiens de la période médiévale. Il n'existe d'ailleurs en France aucun enseignement héraldique régulier, si ce n'est une initiation à l'étude des armoiries dispensée tous les trois ans sous forme de conférences à l'Ecole des chartes de Paris. Les institutions françaises, toujours influencées par le préjugé révolutionnaire, ont longtemps réduit l'étude des armoiries au cercle étroit de l'histoire généalogique nobiliaire. Peu d'héraldistes ont su élaborer des règles critiques et des principes d'analyse de la réalité armoriale pouvant donner naissance à une héraldique scientifique, véritable auxiliaire de l'archéologie et de l'histoire médiévale.

Depuis quelques décennies, la situation s'est éclaircie. Le grand public, au détour de recherches généalogiques, a pu découvrir des armoiries suscitant son intérêt. La richesse armoriale est enfin exploitée par les historiens médiévaux, leur offrant plusieurs domaines de recherche. Les armoiries sont des signes à la fois sociaux et individuels que l'homme médiéval se choisit à un moment donné ; ils peuvent être changés ou conservés en fonction d'un événement social précis ou par simple volonté. Ainsi, l'étude des armoiries donne à l'historien une quantité variée d'informations sur la psychologie individuelle et collective des hommes du Moyen Age. Elle le renseigne sur certains usages juridiques de la société et donne une précision chronologique sur certains événements ainsi qu'une datation précise des objets ou des bâtiments armoriés.

Dans un premier temps, nous nous proposons de revenir sur l'avènement de l'héraldique et d'expliquer les rudiments de cette science du blason.

La Bretagne, ancienne Armorique, reste sans armes héraldiques jusqu'au XIVe siècle alors que dès le XIIIe siècle, les grands fiefs de France ont pratiquement tous des armes propres. Cependant, avant d'adopter l'hermine, les troupes Bretonnes utilisaient depuis le Haut Moyen-Age, de façons légendaires mais aussi historiques, des couleurs identitaires, le noir et le blanc. Ceci sera développé dans une deuxième partie.

Aujourd'hui l'hermine héraldique identifie pleinement la Bretagne et constitue un signe de l'universel breton; mais outre celle-ci, les blasons de Bretagne, anciens ou contemporains, présentent un bestiaire particulièrement intéressant que nous nous efforcerons d'étudier, de manière non exhaustive, dans cet ouvrage.

PARTIE I : LES ARMOIRIES, GENERALITES

CHAPITRE 1 : APERCU HISTORIQUE DE L'HERALDIQUE

I/- L'ORIGINE ET L'APPARITION DES ARMOIRIRES

Parce qu'il répond à un besoin enraciné. Au plus profond de la nature humaine, l'usage d'emblèmes est commun à toutes les époques et à toutes les civilisations.

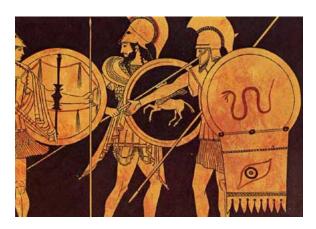
1)- L'EPOQUE PREHERALDIQUE

A]- L'Antiquité

Les habitudes des grecs retiennent en premier lieu notre attention. Il semble en effet qu'ils aient fait usage d'une part d'emblèmes individuels ou familiaux, tels que ceux représentés sur les vases peints, et d'autre part d'emblèmes collectifs propres à une cité et notamment reproduits sur les monnaies, les sceaux ou les documents officiels.

Les figures décorant les boucliers sont encore plus diverses que les emblèmes des villes $(Figure\ I)$.

Figure 1:
Hoplites grecs,
Vase grec, the British Museum.



Il pouvait s'agir d'une image destinée à effrayer l'adversaire, d'une figure « parlante » formant un rébus avec le nom de celui qui en faisait usage, ou encore d'un emblème familial. Seules les enseignes permettaient d'identifier des groupes de combattants qui n'étaient pas identifiables individuellement. Il faut cependant noter que l'équipement défensif ne suivait aucune règle, ne présentait pas de caractère exclusif et n'était ni permanent ni héréditaire : il ne constituait pas à proprement parler une marque de reconnaissance.

A Rome, les usages emblématiques semblaient encore moins étudiés qu'en Grèce. La numismatique apporte ici des renseignements intéressants. Il apparaît au revers des pièces, le plus souvent, un emblème symbolique d'origine totémique ou mythologique.

Les armées romaines utilisent deux sortes d'emblèmes : l'enseigne et le bouclier. Si le rôle des figures peintes sur les boucliers reste obscur, les enseignes ont quant à elles été plus étudiées. Elles portent l'image d'un objet, d'un animal ou d'une divinité protectrice. Leur origine et leur signification demeurent controversées. Il semble néanmoins qu'elles servaient de signe de reconnaissance aux différents corps de troupes sur les champs de bataille.

B]- Le Haut Moyen Age

La connaissance de l'histoire des emblèmes préhéraldiques du haut Moyen Age reste imprécise et assez lacunaire. Il est pourtant possible à partir des documents de cette époque de retracer l'évolution du bouclier entre le VIe et le XIe siècle.

Figure 2 :
Bouclier rond carolingien, O. Neubecker,
Le grand livre de l'héraldique, 1977.



A l'époque des invasions le bouclier était plat et rond, et destiné au combat rapproché. Sous les Mérovingiens et les Carolingiens, ce bouclier reste rond mais devient bombé (*Figure* 2).

A la fin du Ve siècle apparaissent les premiers écus allongés, de forme ovale ou elliptique. Mais le bouclier rond ne disparaît pas pour autant. Tandis que les chevaliers lui préfèrent peu à peu l'écu en amande, il devient l'arme défensive des cavaliers et de certains soldats à pied. Le grand bouclier de type « normand » en amande, apparaît à la fin du XIe siècle (*Figure 3*). Il protège tout le corps du combattant jusqu'aux genoux et peut être utilisé à pied ou à cheval. Sa silhouette évoluant progressivement vers le triangle, déterminera l'écu héraldique.

L'absence de réglementation des emblèmes semble perdurer jusqu'à la fin du XIe siècle : ceci laisse donc penser que les ornements des boucliers figurant sur la tapisserie de la Reine Mathilde (vers 1066-1077) (*Figure 4*) ou mentionnés dans la « Chanson de Roland » (vers 1100) ne constituent pas de réelles armoiries [8].

Figure 3 :
Bouclier normand du XIe siècle,
A. Langley,
Vivre au Moyen Age, 2002.

Extrait de la « Tapisserie de Bayeux » (1066-1082),
Centre Guillaume le Conquérant, Bayeux.





2)- L'APPARITION DES ARMOIRIES

On considère que les premières armoiries véritables apparaissent vers 1130, c'est-à-dire dès lors que les figures ornant l'équipement des combattants ont été codifiées suivant certaines règles et surtout, lorsqu'elles sont devenues héréditaires dans les lignées mâles. Plusieurs causes expliquent leur apparition.

Dès la fin du Moyen Age, les traités de blason avancent plusieurs hypothèses pour tenter d'en éclaircir les origines. Aux siècles suivants, le nombre d'hypothèses ne cesse de croître. Tout d'abord celle d'une continuité directe entre les emblèmes militaires ou familiaux utilisés dans l'Antiquité gréco-romaine et les premières armoiries du XIIe siècle. Autre hypothèse, celle d'une influence des insignes barbares et de l'emblématique germanico-scandinave du Ier millénaire sur la formation de l'héraldique féodale. Enfin la théorie d'une origine orientale, fondée sur l'emprunt d'une coutume musulmane ou byzantine par les Occidentaux au cours de la première croisade. Mais ces hypothèses sont aujourd'hui abandonnées.

Il est maintenant admis que l'apparition des armoiries est simplement liée à l'évolution de l'équipement militaire entre la fin du XIe siècle et le milieu du XIIe. [2] En effet le nasal du casque des chevaliers, petite pièce métallique cachant le nez, et le capuchon de haubert, qui recouvrait le bas du visage protégeaient certes l'individu lors des combats mais les rendaient aussi complètement méconnaissables (*Figures 5 et 6*). En conséquence, les chevaliers prennent peu à peu l'habitude de faire peindre sur la surface de leur bouclier en amande des signes de reconnaissance, simples figures colorées, géométriques, animales ou végétales, afin que leurs troupes les reconnaissent dans la confusion des batailles (*Figure 7*, 8 et 9). L'habitude sera aussi prise, pour faciliter l'identification, de faire un usage durable de ces marques.

Un autre élément expliquant la naissance de l'héraldique est que longtemps les rivalités territoriales et les rivalités seigneuriales n'avaient opposé que des troupes dont l'effectif limité ne nécessitait pas une identification systématique. Mais à partir de la fin du XIe siècle, tandis que la société féodale s'organise, basée sur une fidélité indéfectible entre le vassal et son seigneur, les expéditions militaires mobilisent un nombre croissant de combattants. Comme ceux-ci devaient pouvoir se reconnaître eux-mêmes facilement et identifier rapidement leurs adversaires, ils ne tarderont pas à adopter les couleurs du chevalier pour lequel ils se battaient [2].

<u>Figure 5 :</u> Chevalier du XIIe siècle, Andrew Langley, Vivre au Moyen Age, 2002.



Figure 6:

Casque conique avec protection nasale XIe siècle,
Andrew Langley,
Vivre au Moyen Age, 2002.



<u>Figure 7 :</u> « Parthénopaeos à la bataille » Sainte-Maure,

Roman de Thèbes, BNF Richelieu Manuscrits Français, XIVe siècle.



<u>Figure 8 :</u> « Bataille entre Mordrain et Tolomé » Fauvel,

Histoire du saint Graal, BNF Richelieu Manuscrits Français XVe siècle.



Figure 9 :

« Tydée chevauchant » Sainte-Maure,

Roman de Thèbes, BNF Richelieu Manuscrits Français, XIVe siècle.



II/- L'ADOPTION DES ARMOIRIES AU MOYEN AGE

1)- UTILISATION PAR LA NOBLESSE

Les causes de l'extension de l'usage des armoiries par l'ensemble de la noblesse sont essentiellement militaires.

Au début du XIIIe siècle toute la noblesse occidentale semble en être pourvue.

A]- Evolution de l'équipement défensif

Comme il en a déjà été question plus haut, c'est la transformation du heaume et du haubert dans la seconde moitié du XIIe siècle qui rend les chevaliers non identifiables et qui induit la nécessité d'employer des signes de reconnaissance sur les champs de bataille. C'est une étape décisive pour l'adoption des armoiries par l'ensemble de la noblesse.

B]- La vogue des tournois

Les tournois sont le principal divertissement des chevaliers. Malgré leur interdiction par l'Eglise, leur pratique ne cesse de progresser [2] (*Figures 10 et 11*).

Figure 10:

« Tournoi de Winchester » Mort le roi Artu, France, France du Centre, BNF Richelieu Manuscrits Français, XVe siècle.

Figure 11:

Scène de tournoi extraite du « Codex Manesse »
Große Heidelberger Liederhandschrift (Codex Manesse), Zürich, 1305.





Ils peuvent être considérés comme un sport et même un sport d'équipe : la joute, où l'on s'affronte deux par deux, n'apparaît en effet qu'au XVe siècle. Ainsi au XIIe siècle le tournoi oppose deux troupes d'armes avec des participants à pied ou à cheval. On combat alors par petits groupes en faisant usage de signes de reconnaissance visuels et auditifs. On peut donc considérer que c'est dans ces tournois que s'est particulièrement développé l'usage des armoiries.

Notons par ailleurs que l'armement des tournoyeurs ne diffère en rien de celui des guerriers et que les morts sont nombreux.

C]- Mise en place

En France, c'est dans la Loire et la Meuse que le phénomène s'observe le mieux. Les armoiries sont d'abord adoptées par les grands nobles puis par les simples chevaliers et enfin par les petits nobles non chevaliers et les écuyers. L'évolution, par ailleurs sans doute un peu antérieure, est semblable en Angleterre et en France de l'Ouest. L'apparition des armoiries est un peu plus tardive dans la France du Centre et du Sud [3].

Cette première période s'étend donc jusqu'en 1220-1230. On remarque en outre que les grands personnages peuvent posséder plusieurs armoiries. Certaines grandes familles possédaient aux temps préhéraldiques un emblème monétaire ou sigillaire héréditaire. Celui-ci a donc pris tout naturellement place dans leurs armoiries naissantes. Les bannières liées aux seigneuries et portant des armoiries de fief ayant aussi fait leur apparition à la même période, plusieurs puissants personnages possédaient à la fois des armoiries familiales et de fief. Ainsi sont nées des combinaisons d'armoiries.

A partir du XIIIe siècle, les vassaux commencent à adopter des armes propres, en s'inspirant des armoiries de leur suzerain. Ceci explique que dans une même région, des familles apparemment sans lien de parenté présentent des armoiries similaires. C'est ce que l'on appelle des « groupes d'armoiries ». Ce phénomène est notamment fréquent en Bretagne bien que dans cette région les sceaux aient eu une plus grande influence que les bannières sur la formation des armoiries [3].

2)- DIVERSITE DE L'HERALDIQUE [3] [4] [7]

Très tôt, les armoiries, à l'origine marques de reconnaissance, sont devenues des marques de propriété. Les chefs de guerre puis les chevaliers qui avaient peint leurs armoiries sur leurs boucliers, en habillèrent également leur bannières, leur cottes d'arme, le caparaçon de leur cheval et prirent l'habitude de les apposer sur la plupart de leurs objets de valeur, dont les sceaux, représentation juridique de la personne.

A l'exemple des chevaliers, ceux qui faisaient l'usage d'un sceau y feront figurer des armoiries puisque c'était là un moyen pratique et esthétique de remplacer une signature et d'authentifier un document. C'est donc précisément par le biais des sceaux que l'héraldique gagnera les non-combattants. Dès la seconde moitié du XIIe siècle, de nombreuses femmes de l'aristocratie porteront des armoiries et les communautés civiles commenceront à en faire l'usage. Les ecclésiastiques les adopteront vers 1200, vite imités par les grandes villes et par les bourgeois vers 1220. Puis des artisans et certains paysans en porteront vers 1230.

A]- L'héraldique féminine

Longtemps considérées comme trop faibles pour s'acquitter des devoirs seigneuriaux, les femmes étaient restées en retrait dans la société féodale et ne pouvaient guère prétendre porter des armoiries. Cependant les nombreuses guerres médiévales et les croisades, mobilisant les hommes loin de leurs fiefs, ont laissé l'opportunité aux femmes de suppléer époux et fils soit occasionnellement, le temps d'une campagne militaire ou d'une captivité, soit plus durablement, à la suite de leur décès. Ainsi, dès la seconde moitié du XIIe siècle, les femmes de la plus haute aristocratie, c'est-à-dire celles de la classe dirigeante, commenceront à faire usage des armoiries, par l'intermédiaire notamment des sceaux (*Figure 12*)

Figure 12 :
Sceau de Gervaise de Dinan (1185-1248)
Archives départementales des Côtes-d'Armor,
1233 ou 1234.



Elles seront imitées, à partir du XIVe siècle par les roturières.

Il est coutume qu'une femme non mariée prenne les armes de son père et qu'elle les dispose dans un écu en forme de losange ou ovale. Une femme mariée rangera les armes de son père et celles de son époux dans deux écus accolés ou dans un seul partagé en deux. Généralement, la partie droite de l'écu est réservée au plus important des deux personnages (traditionnellement dans un mariage, il s'agit de l'époux.)

B]- L'héraldique ecclésiastique

Les ecclésiastiques n'ont porté les armoiries que lorsque le caractère familial et héréditaire de celles-ci se fut solidement implanté, c'est-à-dire rarement avant la seconde moitié du XIIIe siècle. A partir du milieu du XIVe siècle, les ecclésiastiques font de plus en plus souvent figurer leurs armoiries familiales sur leur sceau. Pendant quelques temps les armoiries de dignité et les familiales ont figuré sur un même sceau, mais à partir de la fin du XIVe siècle, ce sont les armoiries familiales qui s'imposent. Les emblèmes de fonction ou de

dignité sont alors rejetés au rang d'élément extérieur (timbre, support) (Figure 13). Les papes ont quant à eux toujours portés leurs armes familiales dans leur écu.

<u>Figure 13 :</u>
Armoiries de Henri Marie de Montmorency-Laval de Boisdauphin (1620-1693) Evêque de Saint-Polde-Léon



C]- L'héraldique corporative

Dans les villes, les corporations et les confréries, en pleine expansion à partir du XIIIe siècle, n'ont pas tardé à transférer dans leurs armes les figures qui ornaient leurs bannières et leurs sceaux. Les corporations et les artisans reporteront fréquemment sur leurs écus les outils dont ils se servaient, le produit de leur travail ou des figures illustrant leurs profession : un bœuf pour les bouchers, un écureuil pour les pelletiers, un fer à cheval pour les maréchaux-ferrants (*Figure 14*).

Les confréries, à vocation plus spirituelle, orneront leurs écus de saints patrons que l'on reconnaît facilement puisqu'ils sont souvent munis de leurs attributs.

Ces figures parfois employées seules mais le plus souvent combinées avec les armes de la cité, ont enrichi l'héraldique d'innombrables compositions. (*Voir annexe 2*)

Figure 14: Blason des bouchers de Nantes



D]- L'héraldique des provinces

Les armoiries de province trouvent leur origine dans le fait que les marques de reconnaissance de tel ou tel grand seigneur sont devenues celles de sa famille puis de son domaine et se sont transmises au fil des générations jusqu'à devenir la marque inamovible d'une seigneurie, d'un ensemble de seigneuries ou d'une aire géographique plus ou moins vaste.

Les provinces pouvaient marquer leur fidélité ou leur attachement à tel ou tel suzerain au moyen de l'héraldique. C'est ainsi que de nombreuses régions, passées très tôt dans le domaine royal, chargeaient leurs écus de fleurs de lys, comme par exemple le Bourbonnais, l'Orléanais... Au contraire, d'autres qui échappèrent durablement à l'influence royale, conservèrent les figures de leurs anciens suzerains : la Bretagne, rattachée à la Couronne à la fin du XVe siècle, opte pour l'hermine des ducs de Bretagne (*Figure 15*).

<u>Figure 15:</u> Blason de la Bretagne



E]- L'héraldique municipale

Entre le XIe et le XIVe siècle, de nombreuses villes et bourgades ont obtenu des « chartes de franchise » qui les dégageaient de leurs liens de vassalité envers les seigneurs locaux. Ayant gagné le statut de communes libres, elles ont conforté leur autonomie en organisant leurs communautés et administrations qui authentifiaient leurs actes officiels au moyen de sceaux, tout comme le faisaient les seigneurs. Il était donc logique qu'à la façon de leurs anciens suzerains, elles portent des armoiries, symbole de leur indépendance.

Il n'est pas rare que les armoiries de villes fassent allusion à l'une des activités économiques prédominantes, à une homonymie (Lyon porte un lion), à leur attachement politique (Angers, Orléans et un certain nombre d'autres cités portent, en chef, les fleurs de lys du roi de France, tandis que Rennes ou Brest montrent l'hermine des ducs de Bretagne (Figures 16 et 17)).

Figure 16 :
Blason de la ville de Rennes

<u>Figure 17 :</u> Blason de la ville de Brest





III/- LES HERAUTS D'ARMES

1)- QU'EST-CE QU'UN HERAUT?

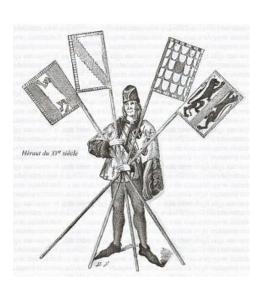
Le mot héraut dérive vraisemblablement de l'ancien allemand Hariwald. Il apparaît dans la littérature française médiévale au début du XIIe siècle, puis par l'intermédiaire de la forme hérault, il est passé dans toutes les langues d'Europe [4]. En réalité, à l'origine, le héraut est un messager, un crieur. Mais en raison des mœurs essentiellement guerrières de la société du Moyen Age, les attributions de ce modeste fonctionnaire militaire n'étaient pas toujours clairement définies. De simple messager, il se transforme en diplomate devenant en quelque sorte un précurseur de nos ambassadeurs modernes (*Figures 18 et 19*).

Figure 18:

 « Hérauts portant le triomphe de l'empereur Maximilien à la bataille »
 Altdorfer
 Graphische Sammlung der Albertina,
 Vienne, 1513-1515.



<u>Figure 19 :</u> Héraut du XVe siècle



Le rapport qui est établi entre les armoiries et les hérauts s'explique par les particularités de l'équipement militaire et de l'art de la guerre au Moyen Age. La société féodale était sans cesse impliquée dans des querelles interminables. Il fallait des individus capables d'identifier, par les signes particuliers sur les boucliers, les heaumes et les bannières, les armoiries et de déterminer par là si on avait affaire à un allié ou à un ennemi . S'ils devaient avoir une excellente mémoire, il fallait en outre qu'ils soient dignes de confiance, toute erreur pouvant avoir des conséquences catastrophiques. Ainsi est-il formé dans l'entourage des chefs militaires, un groupe de personnes possédant les qualités et les connaissances nécessaires, et ce, sans tenir compte de l'origine sociale.

La présence d'un héraut à une bataille est signalée pour la première fois en juillet 1173 [2]. Ces fonctionnaires royaux se distinguant de la masse n'allaient pas tarder à être organisés hiérarchiquement. Il y eu d'abord à leur tête un roi d'armes ou roi des hérauts, puis les hérauts

eux-mêmes et à l'échelon inférieur, les poursuivants. Cette situation persista durant des siècles alors même que les véritables tâches des hérauts, auxquelles ils devaient leur statut n'existaient plus. La connaissance étendue des personnes, qui était exigée des hérauts, devait aussi s'appuyer sur des moyens mnémotechniques et des registres. Etant donné qu'un enregistrement des armoiries n'était pas concevable à cette époque, ces armoriaux pouvaient être conçus selon des points de vue différents. Les blasons pouvaient être rangés selon le rang nobiliaire ou la hiérarchie militaire. D'autres hérauts ont par exemple rangés les blasons selon les régions [3].

Figure 20 :
Tabard de héraut
Rijksmuseum Amsterdam - National
Museum of Art and History.



Très tôt, on commence à fixer certaines règles, un code des droits et des devoirs des hérauts, relatifs à leur manière de vivre, à leur apparition en public, à leur inviolabilité sur les champs de bataille et dans les rangs ou les camps ennemis. A cet égard, ils portèrent dès les origines une tenue immuable, la tunique armoriée ou tabard. Ainsi le héraut était reconnaissable de loin (*Figure 20*).

2)- LES ROLES DES HERAUTS D'ARMES

Les hérauts devaient également annoncer la conclusion d'une suspension d'armes, transmettre des messages aux commandants adverses, qu'il s'agisse d'offrir le combat, d'exiger la reddition d'une place forte ou de discuter des conditions d'une capitulation. Ils devaient aussi organiser un éventuel combat singulier avec un champion du camp adverse. Le héraut pouvait espérer recevoir une rémunération considérable de l'adversaire qui recevait son message. Il pouvait avoir constaté les préparatifs de l'ennemi, une embuscade par exemple,

mais en revenant dans son propre camp, il ne pouvait rien en révéler. Dans le cas contraire, le héraut est considéré comme un espion [8]

A la veille d'un combat, les hérauts devaient dresser les actes testamentaires, assurer la garde des objets précieux et se faire communiquer les signes distinctifs corporels au moyen desquels il serait possible de reconnaître les morts.

Ils n'étaient pas armés et de ce fait n'étaient en principe pas faits prisonniers. Après le dénouement d'un combat, les hérauts des deux partis se rencontraient sur le champ de bataille pour décider d'un commun accord qui serait le vainqueur de la journée, au prorata du nombre de morts dont ils devaient par ailleurs dresser la liste [8].

Nous leurs devons les armoriaux sur les quels sont basées notre connaissances de l'héraldique médiévale.

3)-LES ARMORIAUX DU MOYEN AGE (XIII, XIV ET XVe SIECLES)

Par armoriaux on peut entendre différents types d'ouvrages et en premier lieu les recueils d'armoiries peintes sur des rouleaux de parchemin ou dans des livres reliés (*Figure 21*)

Les hérauts reconnaissaient les armoiries réellement portées car ils étaient les organisateurs des tournois et autres réunions chevaleresques dont ils établissaient les comptes rendus. L'influence des hérauts sur l'évolution des armoiries entre les XIIIe et le XIVe siècle est en général très importante. Ce sont probablement eux qui, dans un but d'identification rapide à la bataille ou au tournoi, ont débarrassé le système armorial primitif de ses tendances anarchiques. Ils semblent avoir pris la part la plus active dans la conception des armoriaux, c'est-à-dire dans la compilation de recueils servant d'aide mémoire. Grâce à leur rôle d'enregistreurs et de vérificateurs d'armoiries, ils contribuent à la fixation de la langue du blason, à la codification des règles, à l'utilisation des combinaisons d'armes et à l'établissement d'usages quasi juridiques en matière de possession et de transmission d'armoiries [3].

Figure 21 :

Armorial extrait du grand armorial équestre de la Toison d'Or (XVe)
Fac-similé du manuscrit
No 4790
Bibliothèque Nationale de



4)- LE DROIT HERALDIQUE

D'abord individuelles et à vocation militaire, les armoiries sont devenues héréditaires, puis, dès le début du XIIIe siècle, ont gagné les non combattants. En effet, les théories selon lesquelles les armoiries n'étaient réservées qu'à certaines catégories sociales sont aujourd'hui rejetées [7]. Il ne leur a pas fallu plus d'un siècle pour s'étendre à l'ensemble de la société, sans distinction de classes : femmes nobles et clercs, bourgeois et artisans, corps de métiers et

communautés religieuses, administrations et institutions et même, dans certaines régions, paysans.

On a pu constater la rareté ou l'inexistence d'armoiries dans certaines couches de la société. Il est désormais établi que ce fait ne résulta pas d'une quelconque réglementation mais tout simplement d'une absence de besoin. Par contre, elles ont été abondamment utilisées dans les catégories sociales qui nécessitaient d'extérioriser leur statut, c'est-à-dire la noblesse, les gens de guerre, la magistrature, les ecclésiastiques, les riches marchands et les artisans. Le principe de la libre adoption et du libre port des armoiries est clairement énoncé au milieu du XIVe siècle. La seule restriction est de ne pas prendre les armes d'autrui. Ce principe traduit un état de fait général en Occident du XIIIe au XVe siècle, période pendant laquelle la libre adoption a toujours été le moyen normal et le plus fréquent pour prendre des armoiries [2].

A côté de la libre adoption se développe en France au XIVe siècle une autre manière de faire l'acquisition des armoires : la concession. Les armes sont alors vendues, prêtées, données d'abord par des particuliers de toutes conditions puis uniquement par des grands personnages, principalement les souverains. Il semble bien que ces concessions aient surtout eu un caractère honorifique. Aucune différence entre les armoires librement adoptées et celles reçues par ce moyen n'est faite.

Il y eut en France plusieurs tentatives pour réglementer le droit au port d'armoiries. La plupart ont été sans conséquences tant l'héraldique était enracinée dans les mœurs et ses propres règles, coutumières et implicites, lui suffisaient.

Il conviendra cependant de mentionner une disposition singulière, due à l'initiative de Louis XIV. Pour donner des ressources au royaume ruiné par les guerres, le monarque avait crée « l'Armorial général » (édit de novembre 1696) et nommé Charles d'Hozier « Garde de l'Armorial général ». Celui qui désirait porter des armoiries devait désormais les faire enregistrer et acquitter un droit. Puis, pour accroître les ressources fiscales, il devint obligatoire, pour toute personne d'un certain rang social, de porter un blason et de payer des droits afférents, proportionnels à ce rang. Cette mesure donna lieu à des abus d'autant plus fréquents que les recettes avaient été généralement affermées. Elle sera aussi le prétexte d'armoiries allusives inspirées de jeu de mots pour le moins douteux [7]

Les enregistrements cessèrent en 1709, après que l'on eu répertorié les armes de quelque 117 000 personnes (dont environ 80 000 non nobles), 2171 villages, 934 villes, 28 généralités. L'Armorial est aujourd'hui conservé à la Bibliothèque Nationale de France et se présente sous la forme de 70 volumes manuscrits [5].

IV- LES AMOIRIES MODERNES

Sur de nombreux points de leur histoire (utilisation et diffusion du système du blason) nos connaissances demeurent rudimentaires. Nous nous contenterons d'en retracer l'évolution générale entre le milieu du XVIe siècle et la fin du XXe siècle.

1)- LES ARMORIES FRANÇAISES DE L'ANCIEN REGIME

A]- L'aspect technique : le blason

Du XVIe au XVIIe siècle, la complication des armoiries s'accroît considérablement. Une foule de plantes, d'objets, d'ustensiles et de monuments tout à fait inusités dans le blason médiéval envahissent littéralement la surface de l'écu. De même, le bestiaire s'enrichit à tel point que désormais il n'est aucun animal qui ne soit représenté, à comparer avec la trentaine d'animaux du bestiaire médiéval. Les pièces et les partitions se transforment à l'infini et l'on voit apparaître nombre de constructions géométriques extraordinaires ; les héraldistes du XIXe siècle en ajouteront beaucoup d'autres pour le plus grand mal de la science et de l'art héraldiques.

A la même époque, la langue du blason s'enfle de nouveaux termes, toujours prétentieux parfois fautifs et souvent inutiles.

A l'intérieur de l'écu, les combinaisons et les associations d'armes se multiplient par le jeu des écartelé, des contre-écartelés, tiercés en fasce ou en pal, coupé-partis d'un nombre illimité de traits, certaines armes de venant absolument imblasonnables [8].

Même en l'absence de ces constructions, le blasonnement peut s'étendre sur dix ou douze lignes, notamment dans le cas des armoiries de communautés, dans lesquelles ces figures sont si nombreuses et diverses qu'elles finissent par former de véritables scènes de genre.

Tout autour de l'écu se développe une foule de motifs décoratifs plus ou moins accessoires, dont les moins instables sont les cimiers et les supports. Ce luxe d'éléments extérieurs nuit à la bonne lisibilité de l'écu lui-même et rend difficile l'identification rapide des armoiries.

Malgré la rigueur des règles de transmission, beaucoup modifient encore fréquemment leurs armes ; les roturiers notamment, montrant un souci permanent d'adopter des figures, des dispositions et même des émaux jugés plus nobles : nous sommes à l'ère du bourgeois gentilhomme.

Par rapport à l'héraldique médiévale, il faut encore souligner les modifications de fréquence de certaines figures ou associations de figures : la fasce fait place à la bande et au chevron, les petits meubles sont largement dominés par l'étoile, mais des animaux, le lion reste le plus fréquent [6].

B]- L'aspect scientifique : l'héraldique.

Parallèlement à une héraldique didactique, marquée par le père Claude-François Menestrier qui fit paraître seize traités d'héraldique entre 1659 et 1705, se développe une héraldique érudite, cultivée par des savants des chercheurs qui, les premiers, voient dans l'étude et le recensement des armoiries anciennes, une science utile auxiliaire de l'histoire et de l'archéologie. Bien qu'elle trouve ses origines dans les copies d'armoriaux effectuées aux XIVe et XVe siècles par certains hérauts d'armes, cette érudition ne naît véritablement en France que dans la seconde moitié du XVIe siècle avec, par exemple, les recensements d'armoiries médiévales faits par C. fauchet (1530-1602), président de la cour des monnaies [2].

Parmi ses successeurs, on citera Bernard de Montfaucon (1655-1741), le principal des érudits bénédictins de cette congrégation de Saint Maur dont les travaux ne cessèrent d'utiliser l'héraldique, la généalogie et la sigillographie pour leurs études d'histoire régionale ou plus générale.

Une place à part est également réservée aux deux meilleurs héraldistes de ce temps : Charles du Fresnes, seigneur du Cange (1610-1688) et Roger de Gaignières (1642-1715), qui recopièrent de nombreux armoriaux dont les originaux sont pour la plupart aujourd'hui perdus [2].

2)- L'ABOLITION DES ARMOIRIES ET LE SYSTEME HERALDIQUE IMPERIAL (1790-1815) [6]

A]- Les armoiries et la révolution

Dès 1790, la Révolution partit en guerre contre les armoiries en qui elle voyait, par on ne sait quelle aberration, des marques de noblesse et des signes de la féodalité.

Sur proposition du vicomte de Montmorency, l'un des derniers représentants de la plus ancienne et de la plus illustre famille du royaume, l'Assemblée constituante, dans sa séance du 19 juin 1790, abolit les armoiries en même temps que la noblesse héréditaire, les titres, les noms de terre ou de fiefs, les livrées, les décorations, les ordres militaires, les qualifications nobiliaires ou ecclésiastiques. Sanctionné par des lettres patentes de Louis XVI le 22 juin suivant, ce décret ouvrit la chasse aux armoiries, consistant à faire disparaître celles qui figuraient sur les meubles et immeubles, ainsi qu'à infliger de très lourdes peines à ceux qui continueraient à en faire usage. Il fallut brûler les titres, gratter la vaisselle et l'argenterie, casser les porcelaines, retourner les plaques de cheminée etc.

Après la chute de la royauté, le 21 septembre1792, cette chasse s'étendit aux couronnes et fleurs de lys. De nombreux monuments finirent ainsi détruite ou défigurés.

Apparut alors une emblématique nouvelle plus rudimentaire, formée de bonnets de liberté, de faisceaux, de piques, de balances, de branches et de couronnes de lauriers, selon une syntaxe aux règles instables.

Elle permet à l'ethnologue de s'interroger sur la permanence du fait emblématique à travers les différents régimes, idéologies et cultures.

B]- Le système héraldique impérial

L'héraldique impériale constitue dans l'histoire des emblèmes occidentaux un cas unique de systématisation extrême.

Dès 1801 réapparaissent les livrées ; les aigles remplaçant définitivement les piques et les bonnets de révolutionnaires en 1804 (date à laquelle est crée un collège des hérauts d'armes qui ne s'occupe que de protocole).

Par ailleurs, l'institution de la légion d'honneur le 29 floréal an X (19 mai 1802) créait une sorte de caste privilégiée bénéficiant d'une noblesse personnelle acquise par le mérite. Ce rétablissement déguisé de l'aristocratie (suivant l'expression de F. Cadet de Gassicourt) [3] précédait la réapparition des titres et des dignités, conduisant à la restauration d'une certaine noblesse par le premier statu du 1er mars 1808 qui crée le Conseil du sceau des titres.

Sous l'Empire, la capacité héraldique est réservée aux seuls membres de la noblesse impériale. L'usage d'armoiries est soumis à l'obtention de lettres patentes délivrées par le Conseil qui compose les armes concédées aux anoblis. Le droit héraldique du Premier Empire est extrêmement rigoureux : les armoiries ne peuvent être librement adoptées ou modifiées, leur transmission héréditaire est conditionnée par le retrait des marques de dignité ou de fonction et les seules armes pouvant figurer sur un immeuble privé sont les armes ducales, les monuments et les édifices publics ne portant que celles de l'Empereur (Figure 22).

Un décret du 17 mai 1809 autorise les villes et communautés à demander des armoiries, le Conseil restant seul souverain en matière de décision, de concession et de composition.

Figure 22: Armes de l'Empereur Neubecker Le grand livre de l'héraldique, 1977.



Les armoiries du Premier Empire sont toutefois conformes aux règles du blason. On y constate un emploi plus rare des fourrures et une certaines hiérarchie chromatique: l'or est plus honorifique que l'argent; l'azur que le gueules; l'association or/azur est plus noble que l'association argent/gueules. Les figures sont en outre plus fréquemment employées au naturel. Les figures empruntées à la vie militaire (chevaux, grenades, obus) ou à la vie quotidienne (vêtements, fruits) sont abondantes, souvent représentées sans aucun effort de stylisation.Les armoiries allusives connaissent leur âge d'or : ceux qui autrefois ont fait la campagne d'Egypte reçoivent immanquablement un sphinx, une pyramide, un obélisque...

Les écus sont généralement chargés et les réalisations graphiques confuses et disgracieuses. Les armes parlantes se retrouvent surtout chez ceux qui ne sont ni militaires ni fonctionnaires.

Les abeilles et les lys sont en principes réservées aux emblèmes de l'Empereur et des princes grands dignitaires. Aux nobles de l'ancien Régime et à tous ceux qui faisaient déjà usage d'armoiries avant la Révolution, on octroya le plus souvent leurs anciennes armes, auxquelles on ajouta un signe distinctif de leur dignité, présentant l'avantage de situer rapidement et avec précision l'individu dans la société.

Les armoiries des villes furent composées et hiérarchisées selon un système semblable.

En fait, même s'il fut fauché en pleine ascension, on peut supposer que ce système était condamné, en raison de sa trop grande rigidité, de ses écus chargés au point d'être illisibles et de son manque total de fantaisie et de liberté, trois caractéristiques incompatibles avec l'esprit traditionnellement vivificateur de l'héraldique.

3)- LES ARMOIRIES EN FRANCE DEPUIS 1815

A]- Le droit aux armoiries

Ayant rétabli dans la charte de 1814 l'ancienne noblesse avec ses titres et ses armoiries, Louis XVIII permit après la seconde restauration aux nobles d'Empire qui en feraient la demande, de conserver les leurs, dépourvues des marques antérieures de dignité et de fonction. Chacun put de nouveau adopter et utiliser les armoiries de son choix, à condition de ne pas usurper celles d'autrui et ce, malgré la persistance du Conseil du sceau des titres qui ne fut supprimé qu'en 1830 sous Louis Philippe.

Rétabli par le Second Empire en 1859, il n'accorda plus aucune lettre de noblesse et se contenta d'octroyer des confirmations de titres et d'armoiries. La suppression définitive du Conseil en 1872 ne fut suivie d'aucune législation nouvelle en matière d'armoiries, si bien que, depuis cette date, le principe en vigueur est de nouveau celui de la libre adoption et du libre port.

En 1949, un tribunal a été amené à définir les armoiries comme des marques de reconnaissance, accessoires au nom de famille, auquel elles se rattachent de manière indissoluble, que cette famille soit ou non d'origine noble. Il n'y a donc pas de différence entre la législation héraldique de notre époque et les principes énoncés au milieu du XIVe siècle.

B]- La science des armoiries

Sur le plan scientifique, la France prend durant la période de 1815 à 1850 un retard sur l'Angleterre et l'Allemagne, et c'est le Second Empire qui voit la reconnaissance de l'étude des armoiries. Malgré sa formation d'artiste et non d'érudit, G. Demay (1819-1886) contribua à ce renouveau de la sigillographie et de l'héraldique et fut un des plus grands archéologues français du XIXe siècle.

Après la première guerre mondiale commence pour l'héraldique française un lent mais irrémédiable déclin [3]

PARTIE I : LES ARMOIRIES, GENERALITES

CHAPITRE 2 : LES REGLES DU BLASON

I/- ELEMENTS CONSTITUTIFS

1)- L'ECU D'ARMES

« L'écu est la surface délimitée par un périmètre de forme variable, à l'intérieur de laquelle sont représentées les figures et les couleurs qui constituent les armoiries .Elle n'ont qu'un besoin facultatif de cadres : elles peuvent être directement figurées dans le champ de l'objet sur lequel elles se trouvent (vêtements, objets, éléments architecturaux...), les limites de celui-ci formant ses propres limites » [7].

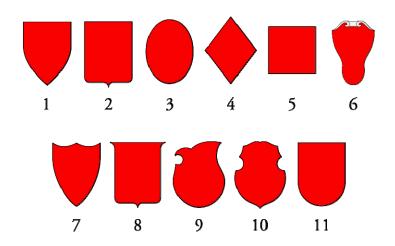
Chacun a toujours pu faire usage de l'écu de son choix. On observe simplement des phénomènes de mode géographique, chronologique ou sociale, relevant plus de préoccupations artistiques que de motifs emblématiques.

Elément important de l'équipement défensif médiéval, le bouclier de combat a évolué au gré des progrès techniques militaires. Tout d'abord de forme circulaire, la forme en amande apparaît à la fin du XIe siècle. La silhouette devient peu à peu triangulaire. Elle déterminera l'écu héraldique type. Une nouvelle forme fait son apparition au XIVe siècle, certainement inspirée par l'usage de la lance : c'est la targe, qui se caractérise par une échancrure à la partie supérieure droite, destinée à poser la lance. La targe se distingue de l'écu par sa forme générale : alors que l'écu est toujours convexe, la targe présente au contraire une courbure concave, parfois renforcée par des nervures ou un ressaut. Si l'écu et la targe sont l'apanage exclusif du chevalier ou de l'homme d'armes à cheval, le fantassin lui porte le pavois, apparu au XIIe siècle. De format rectangulaire ou ovale, il est suffisamment grand pour protéger un homme entièrement et, de plus, une pointe de fer dotant sa base permet de le planter par terre, laissant au combattant les mains libres pour, par exemple, préparer son arme à l'abri [7].

Chaque pays suivant les époques, connaît des formes particulières de bouclier de combat, formes en général reprises par l'écu d'armes. Lorsque, à partir du milieu du XIVe siècle, le bouclier est progressivement abandonné comme arme défensive, l'écu d'armes, lui, conserve sa fonction initiale, celle de support d'armoiries.

Sa représentation graphique devient alors un art soumis aux variations qu'imposent les modes. Son contour manifeste des ambitions artistiques évidentes et détermine différents types d'écus héraldiques. Le plus souvent il dessine un rectangle se terminant par un arc brisé renversé et dans ce cas l'écu est dit scutiforme. Mais il peut également être de forme circulaire, ovale ou en losange, carrée ou en bannière, en targe, en cartouche, en tête de cheval ou en accolade (*Figure 23*).

<u>Figure 23 :</u> Les différentes formes de l'écu



1: Français, scutiforme
2: A base en accolade
7: Type normand
8: A base en accolade

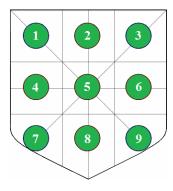
3: Ovale4: En losange9: En targe10: En cartouche

5: En bannière (ou carré) 11: Français, scutiforme

6: En tête de cheval

Le champ de l'écu (surface portant les armes) est divisé en neuf zones servant à localiser explicitement les figures. Il convient de préciser que l'écu est toujours considéré comme placé sur un buste humain : la dextre (droite) à droite apparaît donc à gauche de l'observateur et le senestre (gauche) à sa droite (*Figure 24*).

<u>Figure 24 :</u> Les points de l'écu



1: Canton dextre du chef 4: Point du flanc dextre 7: Canton dextre de la pointe

2: Point du chef 5: Cœur ou abîme 8: Point de la pointe

3 : Canton sénestre du chef 6 : Point du flanc sénestre 9 : Canton sénestre de la pointe

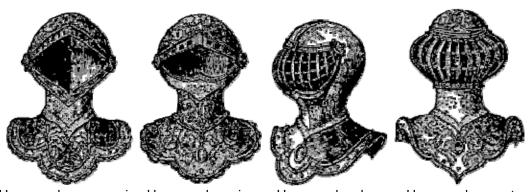
2)- LE HEAUME

Du XIe siècle au XIVe, le casque ou heaume compte pour beaucoup dans l'équipement du combattant, dont il protège la tête, partie la plus exposée et la plus vulnérable. Comme il masque la plus grande partie du visage, il présente également une fente destinée à la vision et des ouvertures latérales facilitant la respiration. Son confort sera sensiblement amélioré par l'adjonction sur la partie faciale de charnières permettant son ouverture à la façon d'une petite porte ou d'une visière relevable par le haut, d'une manipulation plus aisée.

A partir du milieu du XVe siècle, l'usage croissant de l'artillerie, qui permet le combat à distance, favorise le port du « chapel de fer ». Ce casque, de forme simple et relativement léger, aux larges bords déviant les coups d'épée, laisse le visage découvert et conserve à la tête toute se mobilité. Dès lors, le heaume n'est plus guère utilisé sur les champs de bataille, mais il se perfectionne pour les tournois. Il se dotera d'une large ouverture faciale munie d'une grille pour améliorer respiration et visibilité.

Pour la représentation des armoiries, les héraldistes du XVIIe siècle tenteront de normaliser le dessin du heaume en établissant une hiérarchie nobiliaire : les dignités d'empereur, roi, prince, duc, marquis, comte, vicomte, vidame, baron, gentilhomme... devaient se différencier par l'emploi de l'or, de l'argent ou de l'acier, par le nombre de grilles et la position de la visière, par la position même du heaume au-dessus de l'écu [8]. Mais elle ne semble pas avoir été scrupuleusement respectée et les heaumes seront plus le prétexte à enrichir les compositions armoriées d'un ornement supplémentaire qu'à marquer une hiérarchie (*Figure 25*).

Figure 25 :
Quelques exemples de heaumes



Heaume des souverain Heaume des princes Heaume des ducs Heaume des comtes et marquis et vicomtes

3)- LE CIMIER

Le heaume médiéval, lorsqu'il est conique, est constitué d'éléments métalliques assemblés, dont le sommet peut-être muni d'ornements tels que crinières, plumes d'autruche, touffes de plumes qu'on appelle plumail ou plumart, panaches, rubans... Lorsqu'il est aplati, il se prête à l'adjonction d'un décor plus élaboré : branches, cornes, ailes, le plus souvent assemblées en paires (vols), vol banneret (formé de petites bannières)... Ce décor peut être directement fixé sur le casque : une sorte de tresse ou de torsade d'étoffe aux couleurs des lambrequins dissimule alors souvent le raccord entre le cimier et le heaume.

Ce décor, appelé cimier, est particulièrement imposant au Moyen Age et plus modeste au XVIIe siècle. A l'origine, sa fonction est militaire, il est conçu pour grandir la silhouette de celui qui le porte et pour impressionner l'ennemi. Mais à la fin du Moyen Age il devient surtout un élément de parade : assemblage de bois, de cuir, de tissu, de plumes, un animal réel ou imaginaire...

Dans un premier temps chaque combattant, libre de choisir son cimier, peut en changer selon sa fantaisie. Mais peu à peu, cet ornement tend à se fixer et à devenir héréditaire, tandis que s'installe l'usage de reprendre pour cimier une figure de l'écu ou au moins d'établir une similitude entre les deux [8]. La mode des cimiers sera supplantée vers le milieu du XVIe siècle par celle des couronnes. Toutefois, elle persistera dans la représentation des armoiries.

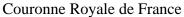
4)- LA COURONNE

Jusqu'au XVe siècle, la couronne est représentée fortement stylisée par une simple bande d'or rehaussée de trois fleurons : celui du centre est visible de face dans sa totalité, les deux autres ne sont visibles qu'à moitié car vus de profil. Cet ornement ne semble pas signaler un titre quelconque [8].

C'est au XVIIe siècle qu'à été fixée la forme des couronnes correspondant à différentes dignités : empereur, roi, dauphin, prince de sang... Toute une déclinaison fut mise au point, variant le nombre et la taille des fleurons, des fleurs de lys, des perles et autres ornements. Cette codification sera pourtant peu observée, permettant tout au plus aux artistes d'enrichir leurs compositions héraldiques d'un élégant motif (*Figure 26*).

<u>Figure 26 :</u> Quelques exemples de couronnes héraldiques







Couronne des ducs



Chapeau des cardinaux

5)- LES LAMBREQUINS

Le couvre-nuque, pièce métallique destinée à protéger la nuque du combattant médiéval, est une pièce de l'équipement peu adaptée au climat du Moyen-Orient. C'est pourquoi les croisés lui ont substitué une pièce de tissu, plus légère, de longueur variable offrant une meilleure protection contre le soleil. Les artistes s'inspireront de cette étoffe pour imaginer un motif ornemental aux élégants effets de pliages ou de retombés, les lambrequins, qu'ils adapteront aux exigences plastiques de l'héraldique. Les couleurs des lambrequins reprennent en général celles de l'écu.

(*Figure 27*).

6)- LES SUPPORTS, LES TENANTS ET LES SOUTIENS

Pour représenter des armoiries, les artistes s'inspirent d'abord de la position de l'équipement militaire après le combat : l'écu était accroché au mur, droit ou penché, le heaume posé au-dessus, les lambrequins retombant de part et d'autre. Cette représentation deviendra rapidement un art graphique codifié et, pour renforcer le caractère somptueux de leur composition, ils feront un usage abondant d'ornements extérieurs paraissant supporter ou maintenir l'écu. Ces figures peuvent être des chevaliers, des écuyers ou des serviteurs, mais aussi des saints, des anges ou des hommes « sauvages ». Toutes ces figures, dès lors qu'elles sont inspirées par le corps humain, sont appelées tenants. Lorsqu'elles sont inspirées par des animaux, réels ou imaginaires, on parle de support ; même s'il ne figure pas dans le blason, le lion reste l'animal le plus utilisé pour ces supports et connaît de nombreuses variantes : lion unique ou en paire, parfois couronné et dans des attitudes multiples. On rencontre également de très nombreux griffons, aigles, dragons, licornes etc. tirés des bestiaires médiévaux. Parfois ce sont des objets inanimés qui encadrent l'écu (colonnes, palmes, arbres et branches) que l'on appelle soutiens.

Le choix des tenants, support ou soutiens est libre et ne semble pas avoir de caractère héréditaire. Certains d'entre eux sont néanmoins réservés à des dignités précises. (*Figure 27*)

7)- LE PAVILLON ET LE MANTEAU

Le pavillon héraldique s'inspire de tentes luxueuses, prenant parfois l'ampleur de véritables palais démontables qui, en temps de guerre, abritaient les rencontres officielles et les négociations.

Le manteau semble pour se part inspiré de la grande cape qui protégeait le croisé contre le soleil. Il reproduit souvent le contenu de l'écu sur ses parties latérales.

Le pavillon et le manteau sont réservés aux plus hautes dignités : au XVe siècle, ils entrent dans la composition des armoiries des souverains, puis à partir du XVIIe siècle, dans celle des princes, des ducs et de leur famille, auxquels ils donnent un caractère très fastueux. (Figure 27)

8)- LE CRI DE GUERRE OU CRI D'ARME

Le cri de guerre ou cri d'arme est vraisemblablement antérieur à l'héraldique. Il était alors le signal sonore destiné à rallier les hommes et à les encourager dans la cohue des combats ou dans l'obscurité.

Très souvent il n'est constitué que du seul nom du combattant ou celui de la maison dont il est issu. D'autres fois, il est un cri de défi ou une invocation : « Malo au riche duc ! » pour les ducs de Bretagne.

Le cri de guerre se repère facilement dans les compositions héraldiques où il semble apparaître vers le XVe siècle. Il est inscrit dans un phylactère positionné au-dessus des armoiries. (Figure 27)

9)- LA DEVISE

La devise est la sentence qui exprime brièvement le credo politique, social ou religieux de son titulaire. Du XVe au XVIIe siècle, ces devises inspirent les lettrés et les beaux esprits. Chaque devise était alors constituée d'un corps, représenté par un objet matériel, auquel correspondait une âme, c'est-à-dire une pensée résumée en quelques mots. Par exemple, Nicolas Fouquet avait pour devise « Quo non ascendet », « jusqu'où ne montera-t-il pas », elle pouvait s'appliquer à l'écureuil qui était la figure principale de l'écu du surintendant des Finances (fouquet signifiant petit écureuil en patois angevin) ou à ses propres ambitions [7].

Assez proche du cri de guerre et inscrite comme lui dans un phylactère, la devise s'en distingue pourtant facilement car elle est généralement placée au-dessous de l'écu. (*Figure 27*).

<u>Figure 27 :</u> Les ornements extérieurs des armoiries



II/- COMPOSITION HERALDIQUE

1)- LE STYLE HERALDIQUE

Synthèse de concision, d'expression et d'esthétisme, l'héraldique intègre des différences nationales qui s'accentueront à partir du XIIIe siècle. Aussi le graphisme des armoiries peut-il varier ou montrer des spécificités selon les pays. Mais des principes généraux universels peuvent s'observer.

L'héraldique adopte un style particulier, répondant à un impératif de reconnaissance à distance. Ce style est fondé sur l'utilisation de couleurs tranchées et sur le contraste entre les couleurs claires et les couleurs foncées.

Tout écu armorié est, théoriquement, un symbole. Son efficacité repose sur la clarté des contours de ses figures et sur une forte stylisation, indispensables à une compréhension aisée, sans risque d'erreur.

Il n'existe pas de nécessité de rigueur mathématique ou géométrique. Les mesures sont approximatives et relèvent plus des usages que de rigoureux calculs. D'ailleurs le dessin étant effectué à main levée, il peut être quelque peu irrégulier. En effet les côtés d'un losange ou d'un carré ne seront pas parfaitement rectilignes ou des petits meubles, qui devraient être identiques, peuvent présenter de légères différences de taille.

La perspective est pratiquement absente de l'écu. Les objets sont le plus souvent stylisés à plat et vus de face. Quand il y a une perspective, les erreurs sont fréquentes.

Les fautes de proportions sont non seulement admises mais souvent délibérées. Elles concernent par exemple les organes significatifs d'un animal (pattes, griffes, dents...) ou tout autre détail d'un meuble, qui sont systématiquement exagérés dans leurs proportions ou rehaussées d'une couleur particulière. Dans une composition héraldique, un lion aura par exemple une très longue queue, un oiseau montrera un bec disproportionné.

Si le style héraldique s'écarte généralement d'une représentation fidèle de la réalité, il y recourt souvent pour les ornements extérieurs à l'écu et pour les meubles rares, que l'usage n'a pas eu le temps de styliser.

En outre, l'héraldique déforme fréquemment les figures dont elle fait usage pour qu'elles s'adaptent aux contours de l'écu, qu'elles en occupent la plus grande surface possible ou qu'elles s'inscrivent en fonction de son axe de symétrie.

2)- LES EMAUX

Le blason obéit à des règles et des coutumes dont un seule, la règle des émaux, est stricte et universellement observée : on ne peut mettre métal sur métal ou couleur sur couleur, c'est-à-dire qu'on ne peut poser une pièce ou un meuble de métal sur un champ de métal par exemple. Le terme d'émail désigne tout simplement ce qu'on appelle communément couleur en héraldique. Il est l'élément fondamental des armoiries. Certaine sont parfois sans figures (elles sont alors dites plaines), mais toutes présentent au moins un émail.

Les émaux ne sont cependant pas toujours apparents. Certains supports, comme les monnaies ou les sceaux, ne pouvaient les faire figurer. D'autres ont souvent disparu sous

l'effet du temps et des intempéries, c'est généralement le cas pour les armoiries ornant des meubles, des tombeaux ou des édifices.

Parmi les émaux, une distinction est faite entre les métaux et les couleurs au sens héraldique.

A]- Métaux et émaux héraldiques

Les métaux :

Or:



Couleur: jaune ; Planète : le soleil. Pierre précieuse : la topaze. Symbolique : intelligence, prestige, vertu, grandeur, jugement. Traitement typographique : surface pointillée.

Argent:



Couleur : blanc. Planète : la lune. Pierre précieuse : la perle. Symbolique : netteté, sagesse, droiture, franchise. Traitement typographique : surface laissée en blanc.

* Les émaux :

Gueules:



Couleur : rouge. Planète : Mars. Pierre précieuse : le rubis. Symbolique : amour, désir de servir sa patrie, charité, victoire, ardeur. Traitement typographique : traitement verticaux

Azur:



Couleur: bleu. Planète: Jupiter. Pierre précieuses: le saphir. Symbolique: fidélité, persévérance. Traitement typographique: traits horizontaux.

Sable:



Couleur: noire. Planète saturne. Pierre précieuse: le diamant. Symbolique: tristesse, volonté farouche et sans nuance. Traitement typographique: traits verticaux et horizontaux entrecroisés

Sinople:



Couleur : vert. Planète : Vénus. Pierre précieuse : l'émeraude. Symbolique : liberté, beauté, joie, santé, espoir, espérance. Traitement typographique : traits obliques descendant de dextre vers sénestre.

Pourpre:



Couleur : violet. Planète : Mercure. Pas de pierre précieuse. Symbolique : souveraineté. Traitement typographique : traits obliques descendant de sénestre vers dextre.

Orangé ou aurore :



Couleur: orange. Pas de planète désignée. Pas de pierre précieuse spéciale. Symbolique indéterminée. Traitement typographique: Traits horizontaux entrecroisés avec des traits obliques (de sénestre vers dextre) ou traits verticaux combinés avec des pointillés.

Tenné ou tanné:



Couleur: marron. Pas de planète désignée. Pas de pierre précieuse. Traitement typographique: traits verticaux entrecroisés avec des traits obliques (dextre vers sénestre).

Signalons toutefois que l'orangé et le tanné sont rarement utilisés en France.

Les couleurs héraldiques sont conceptuelles, c'est-à-dire que les nuances n'importent pas. Elles peuvent donc varier en fonction des supports dont dispose l'artiste ou selon ses goûts. Il n'est donc pas rare que les mêmes armoiries, reproduites à des époques différentes ou par des artistes différents, montrent des nuances de couleurs parfois importantes.

B]- Les fourrures héraldiques

Outre les couleurs héraldiques, les émaux comprennent les fourrures constituées par l'hermine et le vair, ainsi que leurs variantes. Ces figures sont inspirées par les peaux dont les combattants recouvraient parfois leurs écus et par les pelleteries fines dont on se servait pour confectionner des vêtements.



L'hermine est invariablement constituée de mouchetures de sable sur fond d'argent. Il est impératif que quelques-unes de ces mouchetures n'apparaissent qu'en partie, coupées par le bord de l'écu. Dans le cas contraire on ne parlerait plus de fourrure mais de meubles, qu'il faudrait dénombrer



La contre-hermine : moucheture d'argent semées sur un fond de sable.



* <u>L'herminé</u>: mouchetures de couleurs semées sur un fond de métal



Le contre-herminé: mouchetures de métal semées sur un champ de couleur.



Le vair : alternance de clochette d'azur et de pots d'argent, posés sur quatre ou cinq rangées horizontales, appelées tires, décalées les unes par rapport aux autres.



Le contre-vair : une rangée de deux clochettes est renversée.



* <u>Le vairé</u>: même graphisme que le vair, mais d'un autre émail que l'argent et l'azur.



Le vair ondé : ses tires sont déplacées latéralement



Le vair en pal : les pans de même émail sont rangés les uns sur les autres.

Dans les ornements extérieurs de l'écu, principalement sur la doublure des manteaux, on préfère généralement représenter l'hermine et le vair au naturel : pour la première, les mouchetures deviennent alors des petites touffes de poils noirs qui ondulent et pour le second, les cloches et les pots sont dessinés comme de vraies pièces de fourrures.

On observe parfois des couleurs de carnation, figurant les couleurs de la chair. Elles sont appliquées aux parties nues du corps humain. On rencontre parfois l'expression au naturel qui

qualifie une figure représentée dans sa couleur naturelle (celle-ci peut être différenciée des animaux héraldiques).

Signalons enfin le diapré, qui n'est pas un émail à proprement parler mais un ornement qui s'y rapporte. Il pourrait trouver son origine dans les arabesques avec lesquelles les enlumineurs médiévaux animaient leurs miniatures. Il est composé en toutes liberté par l'artiste pour valoriser les à-plats et n'a pas à être blasonné.

On ne confondra pas le diapré avec le paillé, motif ornemental inspiré par les riches tissus orientaux brodés d'or. Il présente des lions, des aigles ou des lis paraissant enchaînés dans des arabesques ou des anneaux, généralement d'or sur azur ou sinople. Dans le blasonnement, on n'indique que sa couleur, sans donner de détail des motifs : par exemple, on dit : d'argent à la fasce d'azur paillée d'or.

3)- LA REGLE DES EMAUX

En général toutes les armoiries comportent soit de l'or soit de l'argent, soit du jaune ou du blanc. Toutefois, pour être correctes, elles ne peuvent pas présenter à la fois de l'or et du jaune ou de l'argent et du blanc. Il s'agit de la règle dite de la contrariété des métaux.

Celle-ci existe dès l'apparition des armoiries au début du XIIe siècle : elle est visiblement destinée à faciliter la reconnaissance visuelle à distance et à éviter toute méprise. Observée dans toute l'Europe, elle connaît cependant quelques exceptions. Par exemple, les fourrures, qui combinent deux métaux, peuvent être associées à une couleur, à un métal ou à une autre fourrure [10].

4)- LES LIGNES (OU TRAITS) DE PARTITION

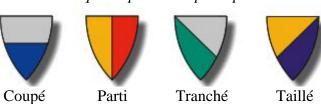
Soit la surface de l'écu, appelée champ, est unie et donc d'un seul émail, soit au contraire, elle est divisée et comporte plusieurs émaux, séparés par un ou plusieurs traits droits, courbes, brisés ou de tout autre graphisme.

5)- LES PARTITIONS

Les principales partitions sont, suivant le sens du trait qui les détermine : parti, coupé, tranché, taillé, écartelé, écartelé en sautoir. De ces partitions dérivent d'autres partitions, appelées palé, fascé, bandé, barré, échiqueté, losangé, vergeté, burelé, coticé...

Un écu divisé en trois parties sensiblement égales prend le nom de tiercé et selon l'axe de ses traits on apporte une précision (en pal, en bande, en pairle...) (*Figure 28*).

<u>Figure 28 :</u> Les quatre partitions principales



6)- LES PIECES HONORABLES

Le dessin des pièces dites honorables remonte vraisemblablement aux origines de l'héraldique, époque où beaucoup de chevaliers ornaient leur écu défensif de simples figures géométriques, sans autre motif. Elles semblent en effet inspirées par la conception technique de l'écu : la disposition des lames de métal qui renforçaient les écus et celles des rivets servant à fixer le système de portage, offraient à la fois une surface idéale à mettre en couleurs et l'esquisse de ces pièces héraldique.

Les pièces honorables les plus fréquentes sont le chef, le pal, la fasce, la bande, la barre, le chevron, la croix et le sautoir (*Figure 29*).

<u>Figure 29 :</u> Les dix principales pièces honorables



7)- LES MEUBLES HERALDIQUES

Les pièces honorables et les figures géométriques, d'un nombre limité et au graphisme peu évocateur, ne pouvaient suffire aux besoins d'amateurs de plus en plus nombreux. Aussi, très tôt, apparaîtront d'autres figures au symbolisme plus parlant, comme le lion ou l'aigle. Ces figures ou meubles dont l'emplacement sur l'écu est variable, constitueront un vaste répertoire, susceptible d'être enrichi en permanence par de nouveaux apports. Parmi ces figures on trouve de très nombreuses inspirées par la faune (*Figure 30*), mais aussi par la flore, par les êtres humains, les astres ou encore par les éléments (vent, nuage etc).

Alors que l'écu apparaît très peu chargé au XIIe et XIIIe siècle (une ou deux figures héraldiques au plus), le nombre augmente nettement à partir du XVIIe siècle, montrant couramment plus de cinq figures. Ceci s'explique notamment par la combinaison d'armoiries ou par le fait que la figure principale ait été complétée, au gré des transmissions, par une ou plusieurs figures secondaires.

Figure 30 :

Exemples de meubles animaliers (quadrupèdes)

LES QUADRUPEDES DANS LE BLASON



Voici ainsi définies les bases de l'héraldique et du blason, indispensables à l'abord et à la compréhension des armoiries de Bretagne dont il sera question dans la suite de cet ouvrage.

PARTIE II : L'HERALDIQUE BRETONNE ET LES ORIGINES DE L'HERMINE

I/- L'HERALDIQUE BRETONNE

1)- DES ORIGINES A LA GUERRE DE SUCCESSION DE BRETAGNE_ d'après [11]

L'héraldique médiévale bretonne reste peu étudiée.et fort mal connue. La raison principale en est l'absence non seulement d'un répertoire raisonné des sceaux bretons antérieurs au XVIe siècle (répertoire qui seul permettrait d'établir des jalons sûrs pour l'élaboration d'un armorial breton consacré à la période médiévale), mais encore d'un simple inventaire de tous les sceaux conservés dans les dépôt d'archives, bibliothèques et musées des cinq départements.

Son étude reste donc à faire et apparaît pour M. Pastoureau [11] d'une première importance. En effet, on constate que la Bretagne a été, sinon la première, du moins une des premières où soient apparues les armoiries. Le plus ancien sceaux armorié de femme répertorié est breton. C'est sa place aux côtés du royaume Plantagenêt, berceau des armoiries, qui lui a valu d'être en ce domaine, une région presque pionnière.

L'étude des armoiries bretonnes apporte également un éclairage sur le phénomène de groupes héraldiques. Il s'agit d'un groupe formé, dans une région géographiquement déterminée, par les armoiries de familles différentes, qui portent soit des meubles ou des pièces, soit des combinaisons de meubles ou de pièces, soit des émaux de meubles ou de pièces, semblables. Il apparaît que les groupements sont d'une plus vaste étendue et présentent d'étranges similitudes d'un bout à l'autre du duché, alors que pour d'autres régions comme l'Artois ou la Flandre, les groupements s'appliquent à des territoires géographiquement limités.

« L'étude de l'héraldique bretonne, au même titre que l'héraldique de l'Angleterre méridionale, doit être mise en relation avec celle de l'héraldique arthurienne et des armoiries de romans ». Il serait utile de chercher à savoir d'une part si l'emblématique armoricaine préhéraldique a joué un rôle dans la formation des armoiries des chevaliers de la Table Ronde, et d'autre part pourquoi en Bretagne aux XIVe et XVe siècles on ne relève pas comme dans d'autres régions (Flandres ou Bourgogne par exemple) des phénomènes d'adoption d'armoiries de romans par des familles ou des individus véritables.

2)- LES COMPOSANTES DES ARMOIRIES BRETONNES MEDIEVALES

Dans l'étude de M. Pastoureau du bestiaire héraldique médiéval, il est à souligner que pour la période 1130-1340 - période privilégiée pour définir les caractéristiques héraldiques d'une région déterminée - que les animaux dans les armoiries bretonnes sont en faible pourcentage (environ 18% des armoiries).

En Bretagne, comme dans la plupart des autres régions, c'est le lion qui est l'animal le plus fréquent. Ils sont de gueules, d'argent et de sinople pour l'essentiel. Ils sont tous originaires du diocèse de Tréguier (Boterel, Coetinizan, Kerimel, Quemenadec) et semblent

ce faisant constituer un groupe héraldique à part entière. Signalons de plus qu'il est assez fréquent en Bretagne de faire brocher le lion sur un champ semé de petits meubles.

Les autres animaux occupent un nombre d'écus beaucoup plus restreint. Par rapport au répertoire héraldique du reste de la France, il est à noter la rareté de la merlette (en général deuxième animal après le lion), la pauvreté des animaux chimériques, l'absence du bar et du dauphin et insister sur remplacement du lion par le léopard [11].

3)- EXISTE-T-IL UNE HERALDIQUE BRETONNE ORIGINALE?

L'étude des armoiries bretonnes pour la période médiévale, fait apparaître qu'il existe bien une héraldique véritablement bretonne, mais que celle-ci à côté d'éléments tout à fait originaux, emprunte la plupart de ses composantes soit à une héraldique qualifiée de « celtique », soit à l'héraldique des pays de l'ouest de la France, ancienne possession des Plantagenêts.

Les éléments typiquement bretons nous semblent être l'importance du vair et des vairés, des surfaces plaines, l'emploi très fréquent de petits meubles comme figures principales de l'écu et la proportion très faible des armoiries animalières, ce qui la différencie des autres héraldiques celtisantes.

Bien que l'héraldique médiévale écossaise soit assez mal étudiée et celle de l'Irlande tout à fait inconnue, on peut néanmoins parler d'une héraldique celtique qui serait celle de l'Ecosse du Nord, de l'Irlande, du Pays de Galles, de la Cornouaille et de notre Bretagne. Il est certain que les armoiries de ces régions possèdent de nombreux éléments de ressemblance, mais le problème reste de savoir dans quelle mesure et de quelle manière ils sont issus de la culture celte. Malheureusement pour étudier le passage de l'emblématique et de la symbolique celtes, assez bien connues, à cette héraldique celtique reconnue, il manque un maillon indispensable, celui des emblèmes sigillaires de l'époque pré-héraldique qui en Bretagne comme ailleurs sont à peu près totalement inconnus.

On constate que dans les armoiries bretonnes, comme dans celles de l'Ecosse et des régions de l'ouest de l'Angleterre, la même importance entre autres de l'hermine.

Il apparaît donc que l'originalité de l'héraldique bretonne provient essentiellement d'une fusion entre l'héraldique Plantagenêt et de l'héraldique celtique, auxquelles notre province ajoute des éléments qui lui sont propres et qui contribuent à lui donner un visage particulier.

II/- L'HERMINE, EMBLEME DE LA BRETAGNE d'après [14]

(Explication de M. FROGER dans l'Armorial des communes du Finistère. 2001, Chantonnay)

« Ego Ælidis Ducissa Britanniae et Comitissa Richemondie », « Moi Alix duchesse de Bretagne et comtesse de Richemond... », ainsi commence la lettre rédigée à Redon en 1213 pour la fondation créée par la duchesse Alix et son époux Pierre de Dreux du prieuré Saint-Martin de Lamballe. Alix était la fille de la duchesse Constance et de son troisième époux, Guy de Thouars. Elle avait été déclarée héritière du duché par Philippe Auguste au dépend de sa demi-sœur Aliénor, retenue en Angleterre sous la garde de Jean sans Terre.

Pierre paraphe ensuite le texte : « Ego Petrus Dux Britanniae Comes Richemondiae ».

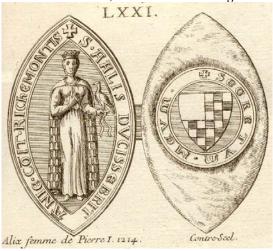
Alix fait appendre en cire blanche, sur queue de parchemin son grand sceau en amande ; Pierre y ajoute son grand sceau équestre, en même cire.

Sur le premier sceau, la duchesse figure couronnée, vêtue d'un long manteau retroussé de vair. Elle porte sur sa main gauche un oiseau de chasse avec ses longes (*Figure 31*).

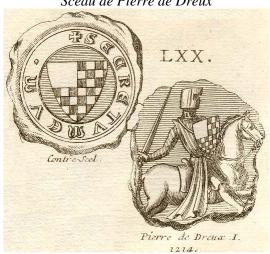
Sur le second, le duc « pot en tête » tient son écu échiqueté de Dreux avec en quartier un « espèce de vair ». [12]

Cet « espèce de vair » est en fait la fourrure blanche d'hermine des clercs de Notre-dame de Paris, fourrure réservée à l'époque aux gens d'église (*Figure 32*).

Figure 31 :
Sceau d'Alix, Duchesse de Bretagne



<u>Figure 32 :</u> Sceau de Pierre de Dreux



Pierre de Dreux, fils cadet de Robert II comte de Dreux et de Yolande de Couci, donc arrière-petit-fils de Louis VI le gros, était destiné par rang de naissance à la prêtrise. Il avait toutefois renoncé à l'état ecclésiastique pour le métier des armes, d'où son surnom de « Mauclerc ». Il fur armé chevalier à Compiègne le 17 mai 1209 par le roi Philipe Auguste « en même temps que le dauphin Louis et deux cents autre jeunes gens ». [13] Pierre de Dreux brisait donc l'échiqueté de Dreux par un quartier d'hermine.

Cette fourrure provenait d'Arménie. La blancheur de ses peaux cousue côte à côte et alternées en hauteur, était rehaussée par de petites queues à pointes noires retenues par trois points cousus posés en croix, à la manière des pelletiers d'Italie. Durant le Quattrocentro, Piero della Francesca les peindra ainsi aux portraits des della Rovere.

Alix aurait dû apposer, au revers de son grand sceau, un sceau secret, le contre-scel, portant l'écu aux trois gerbes de blé d'or liées de gueules du feu duc Geoffroy Botterel.

Mais cet écu était dans la famille des comtes Goëllo, dont le cadet Henri de Penthièvre venait d'être réfuté de fiançailles avec Alix par le roi Philippe Auguste, suzerain, au profit de Pierre de Dreux (le roi de France jugea plus « habile de placer la Bretagne sous la férule d'un prince capétien plutôt que de la livrer à la puissante et orgueilleuse famille de Penthièvre ») Alix n'avait donc point de sceau et Pierre lui prêta le sien.

Ainsi le « Mauclerc », « prince le plus spirituel et le plus habile de son siècle », glissa-t-il dans un acte de famille le quartier de l'hermine, symbole privé personnel, marque peu usitée dans l'héraldique civile française, qui deviendra par la suite blason de fief.

En ces temps troublés durant lesquels le roi de France s'attachait à hâter la désintégration de l'empire angevin en crise (suite l'assassinat du roi d'Angleterre Arthur I par Jean Sans Terre le 3 avril 1203), pour confirmer sa suzeraineté sur les provinces de l'Ouest (divorcée d'avec Louis VII le Jeune, Aliénor d'Aquitaine, remariée avec Henri Plantagenêt (duc de Normandie), lui apportait en dot l'Anjou, le Maine et l'Aquitaine, fiefs qui isolaient géographiquement le Bretagne de la France), le duc de Bretagne était fort soucieux de sauvegarder son autonomie entre les deux grandes puissances française et anglaise.

Pour ses sujets, Mauclerc était un étranger, aussi pour se démarquer, rassembler les barons et le peuple du duché, il était habile de créer un symbole héraldique fortement différencié.

Les lions anglais de Richard « Cœur de Lion » étaient odieux aux Bretons car le roi d'Angleterre avait ravagé la Bretagne en 1196.

Les lys de France représentaient un danger pour l'autonomie bretonne. Le duché voisin de Normandie réintégrait le domaine royal dès 1204. Philippe Auguste faisait déjà battre à Guingamp, Nantes et Rennes des monnaies d'argent portant à l'avers son effigie avec la légende : « Philippus Rex » et au revers : la vieille croix celte avec mention « Dux Britanie ». Mauclerc, devenu Pierre Ier, fit graver l'écu de Dreux au franc quartier d'hermine en avers sur les monnaies. L'écu du nouveau duc fit oublier l'effigie du roi de France.

Il conserva durant tout son règne son écu au franc quartier d'hermine.

C'est en 1251 qu'apparaît pour la première fois l'écu d'hermine plain : Jean Ier le Roux, fils de Pierre Mauclerc, scelle en cire brune – acte ecclésiatique – une confirmation ducale d'un échange entre le sire de Rezé et l'abbaye de Buzay.

L'écu scutiforme porte dix mouchetures d'hermine, 4, 3, 2, et 1, fines, avec cinq pointes chacune et une petite croisette nettement gravée... comme nous les reproduisons de nos jours (*Figure 33*).

Le suzerain français, en l'occurrence Blanche de Castille (Louis IX, guerroyant en terres mahométanes de 1248 à 1254 (VIIe croisade), avait confié la régence à sa mère, Blanche de Castille. Au cours de cette croisade, Mauclerc fut blessé et décéda sur le bateau qui le ramenait en France en 1250), ne dut pas

<u>Figure 33:</u> Sceau de Jean Ier le Roux



apprécier ce geste d'indépendance d'un grand vassal s'octroyant un nouveau blason. Durant dix ans on ne trouve plus trace du sceau ducal à l'écu plain d'hermine, les sceaux étant perdus ou détruits...

Figure 34 : Sceau de Jean Ier en 1262



Sceau équestre de Jean 1º dit le Roux, duc de Bretagne, 1263 (A.D.I.V. 1 E 2/1). Jean Ier le Roux reprend d'ailleurs en 1262 l'usage d'un grand sceau équestre sur lequel le carapaçon du cheval est alors couvert de l'échiqueté des Dreux, borduré de gueules (*Figure 34*), ainsi qu'il figure sur le vitrail de la cathédrale de Chartres (1264).

Jean II (époux de Béatrice de Plantagenêt, fille de Henri III d'Angleterre) brise l'échiqueté des Dreux d'un franc-canton d'hermine et d'une bordure de gueules chargée des lions d'Angleterre.

Au début du XIVe siècle, les monnaies des vicomtes de Limoges, princes bretons, écartèlent l'hermine du bandé sang et or, mémoire des comtes de Barcelone.

Il faut attendre Jean III le Bon pour retrouver l'écu d'hermine plain, tel qu'on le découvre sur son tombeau à Ploërmel.

Durant la « guerre des deux Jeanne » (Jeanne de Penthièvre et Jeanne de Flandre) pour la succession du duché de Bretagne (deux compétiteurs s'affrontaient : Charles de Blois, époux de Jeanne de Penthièvre, nièce du duc Jean III, était soutenue par Philippe VI de Valois et l'autre, Jean de Monfort, demi-frère du défunt duc, était le candidat d'Edouard III roi d'Angleterre), le prétendant Charles de Blois fait usage en 1351 d'un sceau à son nom portant l'écu d'hermine plain et d'un contre-scel à l'écu de gueules aux trois gerbes d'or de son épouse, comtesse de Penthièvre, descendante des comtes de Goëllo.

C'est dire combien était devenu évident le lien entre l'hermine (il s'agit de la fourrure et non de l'animal lui-même que l'on ne trouve que dans quelques blasons des villes bretonnes (Vannes, Auray, Saint-Malo...)) et la Bretagne. Il est vrai que dans les bestiaires du Moyen Age ce petit carnassier, qui n'est autre qu'une espèce de belette, est décrit comme

« particulièrement remuant et versatile à l'excès ». Qualificatifs qui auraient pu sans peine s'appliquer à la politique suivie par les ducs.

Le conflit se termina en 1364 à la bataille d'Auray par la mort de Charles de Blois (*Figure 35*). Le traité de Guérande de 1365 régla la succession au profit de Jean de Monfort qui dû prêter hommage au roi Charles V.

Figure 35:

Charles de Blois, duc de Bretagne, est fait prisonnier pendant la bataille de la Roche-Derrien (1347)

Chroniques de Jean Froissart Bibliothèque Nationale de France



Jean IV, fils de Jean de Monfort, fera définitivement de l'hermine l'emblème héraldique du duché de Bretagne. Sur ses sceaux figurent de remarquables représentations (Figure 36).

<u>Figure 36 :</u> Sceaux de Jean IV, Duc de Bretagne





Ses successeurs, Jean V, Jean VI, François Ier, Pierre II, Arthur III, François II et Anne, maintiendront le sceau de l'hermine plain.

Un Ordre de l'Hermine et de l'Epi fut crée par le duc François Ier en l'an 1450, avec pour devise « Malo mori quam fœdari ». Cette devise déjà utilisée par la famille italienne della Rovere, sera transformée en « Potius mori quam fœdari », puis remplacée par « A ma vie ».

Dès son avènement (1461), le roi de France Louis XI fit défense au duc François II de Bretagne de s'intituler duc *par la grâce de Dieu*. [14]

Fomentée dès 1488, l'ultime révolte du duc François II (guerre folle) contre la régente de France, Anne de Beaujeu, se termina en 1488 par la déroute des Bretons à Saint-Aubin-du-Cormier.

<u>Figure 37 :</u> Tom<u>beau de François II à Na</u>ntes



Le traité du Verger imposa au duc de ne marier ses deux filles qu'avec le consentement du roi. François II mourra de chagrin en septembre 1488 (*Figure 37*).

Mais les troupes royales amplifièrent leur occupation de la Bretagne. Pour sauver le duché, on maria par procuration la jeune duchesse Anne (Anne avait déjà été fiancée au Prince de Galles (fils d'Edouard IV), puis promise au Sire d'Albret, avant d'épouser par procuration Maximilien) à Maximilien, roi des Romains, futur empereur. Mais peu à peu, tout le duché fut occupé et la duchesse, assiégée dans Rennes, dut capituler, annuler son mariage et épouser le jeune roi de France Charles VIII. Le mariage fut célébré le 6 décembre 1491 à Langeais. [15]

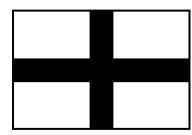
III/- LES ORIGINES DU « GWENN HA DU »

1)- LA CROIX NOIRE OU « KROAZ DU »

On a bien peu d'informations sur les emblèmes utilisés par les Bretons avant le XIIe siècle.

Lors des croisades les différentes nations d'Europe voulurent se distinguer et adoptèrent chacune un drapeau différent. Ceci est l'œuvre d'un long processus. A l'appel du pape Urbain II en 1095, la première croisade partit avec comme seul emblème la croix rouge sur fond blanc. Au début de la troisième croisade en 1188, chaque nation put avec l'accord du pape se distinguer et reçut une couleur. Il est attesté que la France pris une croix rouge sur fond blanc, les Anglais eurent la croix blanche sur fond rouge, les Flamands la croix verte sur un drapeau blanc (à la fin du XIIIe siècle, les Anglais prirent la croix rouge, dite de St-Georges, que les Français abandonnèrent pour la blanche au milieu du XIVe siècle).

Il a été avancé sans preuve que la croix noire sur fond blanc (« d'argent à la croix de sable » en langage héraldique), appelée aujourd'hui *Kroaz du* (« croix noire » en breton), aurait été accordée en 1188 par le pape aux croisés bretons comme signe de reconnaissance [18].



La création de l'étendard à croix noire pourrait aussi être liée aux nombreux séjours forcés de Jean IV à la cour

d'Angleterre : les troupes anglaises utilisaient une croix rouge sur fond blanc, ce qui l'auraient incité à choisir une marque plus personnelle que la bannière d'hermine, d'où peut-être son étendard noir puis la croix noire.

Notons que c'est à cette époque, celle de la « guerre de Cent Ans », que se fixe l'usage des croix comme marque distinctive des nations en Occident

En fait la croix noire n'est attestée qu'au XVe siècle dans la documentation écrite comme dans l'iconographie. Elle est cousue sur les vêtements des soldats bretons pour les distinguer au combat aux XVe et XVIe siècles et les Montfort l'utilisent sur leurs étendards.

Plusieurs ports bretons font usage d'un pavillon à croix noire simple ou semé de mouchetures d'hermine (ou de divers autres éléments) du XVIe siècle au moins jusqu'au XVIIIe siècle.

Il y a ensuite fusion des deux systèmes emblématiques bretons, la croix noire s'associe aux mouchetures d'hermine comme on le voit sur des portulans (sorte de carte nautique servant essentiellement à repérer les ports et connaître les dangers qui pouvaient les entourer) du XVIe siècle. Ce pavillon à croix noire au canton d'hermine (dont le nombre de mouchetures diffère selon les versions) a plusieurs variantes en usage dans les ports de Brest, Guérande, Nantes ou Saint-Malo.

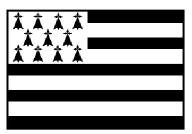
La fin de l'indépendance bretonne et la création d'une flotte française sous un autre emblème (à croix blanche) démonétise les pavillons à croix noire qui disparaissent petit à petit.

2)- L'APPARITION DU « GWENN HA DU »

Bien que relativement récent et malgré une histoire mouvementée, le *Gwenn ha Du* - « blanc et noir » en breton- est quasi officiellement reconnu aujourd'hui comme le drapeau de la Bretagne aussi bien par la population que par les collectivités territoriales, les mairies, les communautés d'agglomérations, les départements.

Le Gwenn ha Du a été conçu en 1923 par un autonomiste breton, Morvan Marchal. Il a flotté pour sa première apparition publique lors de l'exposition des arts décoratifs de Paris en 1925. Sa conception est à la fois traditionnelle et moderne. Traditionnelle, parce qu'elle reprend les couleurs historiques des anciens drapeaux et oriflammes bretons (1), le blanc et le noir et fait référence aux ducs de Bretagne avec des mouchetures d'hermine (2). Moderne, car elle utilise des bandes pour évoquer les Pays (« Bro ») ou Evêchés de la Bretagne historique (Figure 39).

Les mouchetures d'hermine représentent la Bretagne ducale. Elles sont au nombre de onze. Une version ancienne préconisait qu'elles soient innombrables (ou dit à tord héraldiquement exact). Aujourd'hui les drapeaux produits en Bretagne comportent systématiquement onze mouchetures d'hermine. A priori sans signification, ce nombre se retrouve toutefois sur de nombreuses illustrations anciennes



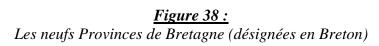
Si, à notre connaissance le nombre des mouchetures d'hermine n'a pas de signification, il n'en est pas de même pour les bandes blanches et noires :

Les 4 bandes blanches évoquent les quatre Pays ou Diocèses bretonnants de la Basse Bretagne (Breizh Izel) :

- La Cornouaille (Bro Gernev), évêché de Quimper (Saint Corentin),
- Le Léon (Bro Leon), évêché de Kastell Pol (St Pol de Léon), (Saint Pol Aurélien),
- Le Trégor (Bro Dreger), évêché de Landreger (Tréguier), (Saint Tugdual)
- Le Vannetais, (Bro Wened), évêché de Gwened (Vannes), (Saint Patern)

Les 5 bandes noires symbolisent les cinq anciens évêchés de Haute Bretagne (Breizh Uhel) de langue Gallo :

- * Bro Zol, Pays et Diocése de Dol, (Saint Samson),
- * Bro Naoned, Pays et Diocèse de Nantes, (Saint Félix),
- * Bro St Maloù, Pays et Diocèse de Saint Malo, (Saint Maclou, MacLaw ou Malo),
- * Bro St Brieg, Pays et diocèse de Saint Brieuc, (Saint Brieuc).





PARTIE III : L'ANIMAL ET SA SYMBOLIQUE DANS L'HERALDIQUE DE BRETAGNE

Les animaux sont les figures héraldiques par excellence. Toutefois leur emploi dans l'écu n'est pas plus ancien que celui des figures géométriques. Il est indéniable que ce sont les animaux qui permettent d'étudier en profondeur les différents problèmes historiques, sociaux, artistiques etc, posés par l'apparition et l'usage des armoiries à travers les siècles.

Les animaux furent, au même titre que les pièces et les partitions, les premières figures utilisées par les combattants occidentaux au XIIe siècle pour se reconnaître au cœur de la mêlée. Ces premiers animaux héraldiques ont été empruntés à la fois aux enseignes militaires, souvent zoomorphes pendant le haut Moyen Age, aux boucliers, parfois déjà décorés d'animaux à l'époque pré-héraldique. La faune des armoiries d'abord limitée à quelques animaux (on rencontre déjà une vingtaine d'espèces), s'accroît peu à peu. Au XIIIe siècle la liste s'allonge en raison de l'apparition des armes parlantes et de l'extension de l'usage des armoiries à toutes les classes de la société.

Les dragons figurant sur certains écus de la tapisserie de Bayeux et « l'écu au lion » stéréotypé de la littérature contemporaine, laissent à penser que ces animaux furent les premières figures héraldiques. Après le lion et le dragon, ce sont l'aigle, le sanglier et le cerf qui entrèrent les premiers dans l'écu. Ils furent suivis par le corbeau, le léopard, la panthère, le bar, la merlette, le faucon, le griffon, le cygne, le brochet et le saumon. [16]

Sur l'ensemble de la période médiévale on peut dire qu'environ trois armoiries sur dix sont animalières. En Europe, c'est notamment en Ecosse que l'on recense le plus d'animaux dans les armoiries. En France, on en trouve un peu moins en Bretagne que dans les autres régions.

I/- L'ANIMAL HERALDIQUE

Un très grand nombre d'espèces est représenté dans l'héraldique. Cependant, le nombre et la répartition varient dans le temps et l'espace.

Pour orner des armoiries, les animaux n'ont nullement besoin d'exister dans la faune locale. C'est le cas par exemple du lion, animal le plus représenté.

De tous temps, les animaux ont été associés à des vertus ou à des vices, des qualités ou des défauts. Leur valeur symbolique compte donc pour beaucoup dans le choix qui conduit un individu à les faire figurer dans ses armoiries. Ainsi, nombreux sont ceux qui choisissent comme figure principale le lion, qui représente la vaillance, la force et la noblesse, ou l'aigle, symbole de puissance souveraine.

La position, les geste et l'attitude de l'animal sont conventionnels et exprimés par des termes également conventionnels : passant, rampant, issant, naissant...

D'autres termes indiquent la particularité de certains détails physiques (griffes, langues...). Par exemple, pour préciser la couleur de la langue d'un animal, si elle est d'un émail particulier, on dit qu'il est langué de cet émail. Mais on emploie le terme lampassé pour le lion, le léopard, le griffon et l'aigle.

Un animal figure généralement de profil et à toujours une position usuelle, à la tête tournée à dextre. Dans le cas contraire, c'est-à-dire orienté vers sénestre, il est dit contourné.

En héraldique, tous les animaux peuvent porter des accessoires comme une épée, une couronne, un petit manteau... Ils sont alors précisés armés, couronnés, mantelés...

Parfois une seule partie du corps est représentée. Une tête vue de fasce, sans montrer aucune partie de cou, prend le nom de rencontre (au masculin en héraldique) : le cas est courant pour le taureau, le cerf ou l'ours. On appelle massacre les bois de cerf vus de face et représentés avec une partie de l'os frontal.

L'aigle (au féminin en héraldique) occupe une place privilégiée sur les écus où elle est déclinée sous de multiples variantes.

Certaines parties d'oiseau peuvent être représentées seules, ce qui donne des figures héraldiques singulières, tels que vol ou demi-vol, le membre d'aigle ou le membre ailé.

L'exemple du lion :

Sauf précisions, il est toujours dessiné rampant, c'est-à-dire de profil, avançant vers le bord dextre de l'écu, dressé sur ses pattes arrières, les pattes avant levées comme pour saisir une proie ou agresser, ses griffes tendues. Sa gueule ouverte montre ses dents ou seulement deux crocs. Son sexe est visible, sa queue est dressée, le panache tourné vers l'échine.

Avec l'usage, de multiples variantes se sont imposées afin de diversifier les ayantdroits d'un même blason dans une même région. Il est alors nécessaire de blasonner tous les attributs modifiés. Parmi les qualificatifs les plus courants (*Figure 39*):

- * Allumé : avec l'œil d'un émail particulier
- * Armé: avec les griffes d'un émail particulier
- * Apportant : avec un objet dans la gueule
- * Colleté: avec un collier d'un émail particulier
- * Contourné : l'animal est inversé, regardant vers sénestre
- * Couard : queue passée entre les pattes arrières, le panache vers dextre
- * Couronné: avec une couronne sur la tête
- * *Diffamé* : sans queue
- * Denté: avec les dents d'un émail différent
- * Désarmé : sans griffes
- * Dragonné: partie arrière en forme de dragon
- * Empoignant: tenant un objet sous une patte avant
- * Eviré: sans sexe
- * Fier : avec le poil hérissé
- * Gorgé: portant une couronne autour du cou
- * Issant : lion à mi-corps semblant sorti du bord de l'écu ou d'une partition
- * Lampassé: avec la langue d'un émail particulier
- * Léopardé : lion passant, panache de queue vers l'extérieur, la tête de face
- * *Mariné* : lion à queue de sirène
- * *Morné* : sans dents, ni langue, ni griffes
- * Naissant: lion à mi-corps (synonyme de issant)
- * Vilené: avec le sexe d'un émail particulier
- * Regardant : tête seule contournée vers l'arrière

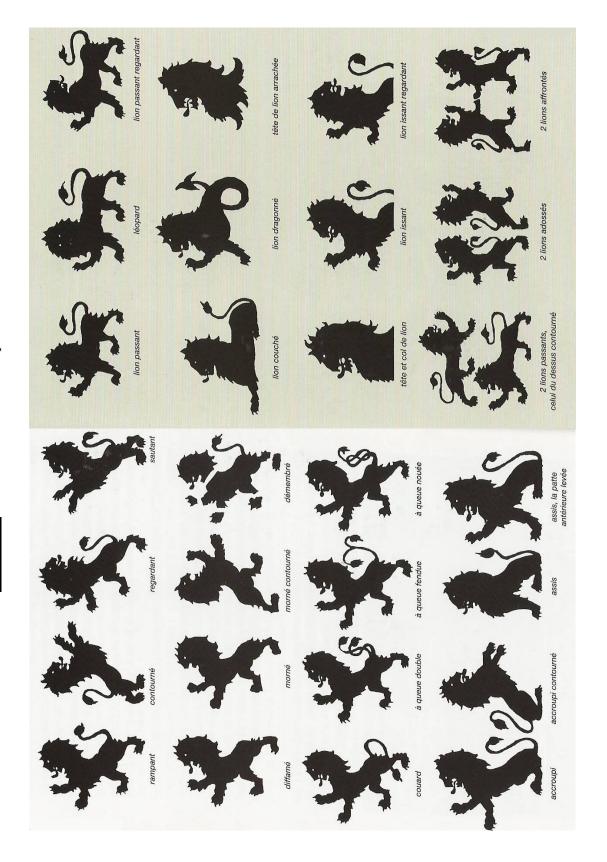
La queue du lion peut être double, entrelacée, fourchue, nouée, ...

Un lion sans crinière est une lionne.

Le lion entre pour partie dans la composition des animaux fabuleux.

En héraldique, l'ablation des griffes, des dents et de la langue d'un lion est un signe « infamant », pris à l'encontre d'un vassal par un suzerain.
[8]

Figure 39: Les attitudes caractéristiques du lion



II- LE BESTIAIRE HERALDIQUE DE BRETAGNE

1)- LA SYMBOLIQUE ANIMALE

A]- Les animaux fortement représentés

a)- Le lion

Le « roi des animaux », avec sa réputation de force, de bravoure, de noblesse, si conforme à l'idéal médiéval, ne pouvait que séduire ceux qui voulaient se choisir des armoiries. Le succès du lion est la cause de sa propre banalisation, ce qu'illustre bien le « dicton héraldique » : « qui n'a pas de blason, porte un lion ». Ayant perdu sa capacité identitaire, le lion s'est vu attribuer toute une série de caractéristiques pour tenter de la recouvrer. On se trouve face à un nombre impressionnant de lions qui ne diffèrent parfois que par d'infimes détails comme la couleur des griffes, ou la position des pattes.

Le lion est symbole de puissance et de souveraineté, on l'associe au soleil, à l'or. Il représente également le pouvoir, la sagesse et la justice.

Mais le lion n'est pas exclusivement positif : Saint Jean de la Croix fait état de l'impétuosité de son appétit irascible qui représente la force instinctive et non contrôlée.

En héraldique, le lion et le léopard désignent le même animal, mais avec une position de tête différente. Tête de profil il s'agit d'un lion, de face c'est un léopard. [7]

b)- L'aigle

De tous les oiseaux, le plus communs dans les armoiries est l'aigle. Sa réputation de force et de courage poussa les guerriers à le prendre pour emblème. Symbole d'empire, de majesté et de victoire, il a plusieurs convenances physiques et morales avec le lion : la force, par conséquent la domination sur les autres oiseaux comme le lion sur les quadrupèdes, la magnanimité, la tempérance. Il représente aussi la reconnaissance.

C'est de tous les oiseaux celui qui s'élève le plus haut. C'est pourquoi les anciens l'appelaient « l'oiseau céleste ». Déjà les grecs faisaient usage de l'image de l'aigle tenant un serpent ou un lièvre entre ses serres comme symbole de victoire.

Un aigle perché symbolise l'élévation de pensée, d'azur sur champ d'or il désigne la justice assurée, de sable sur champ d'or il représente l'intrépidité et de sable sur champ de vair, évoque la dignité héréditaire.

L'aigle héraldique est du genre féminin. Elle est représentée bec ouvert, ailes déployées, pattes étendues et montrant l'estomac. Elle peut être becquée, membrée, languée, couronnée, diadémée d'un autre émail. Elle est onglée quand seules les serres sont d'un émail différent. Elle est dite contournée lorsqu'elle regarde à gauche de l'écu. Enfin si le bout des ailes au lieu d'être élevée vers les angles du chef, tendent au contraire vers le bas de l'écu, le vol est dit abaissé. [17]

B]- Les autres animaux

Seules seront évoqués les figures principalement rencontrées dans les armoiries de Bretagne. [18]

a)- Les quadrupèdes

- **★** <u>Le bélier:</u> comme cet animal s'exerce les cornes dès qu'il a atteint un certain développement, il est l'emblème de la provocation au combat. Les anciens se servaient du bélier pour déclarer la guerre à leurs ennemis, l'envoyant par un héraut d'armes qui le chassait sur leurs frontières. Il est également l'emblème de l'audace et de l'éloquence. Dans l'écu il est représenté de profil et passant. D'autre part, un bélier d'or symbolise le commencement glorieux d'une entreprise, sur champ d'azur il représente la générosité dans les défis d'amour. De sable, il symbolise un guerrier.
- ***** <u>Le bouc :</u> il est le symbole de la lascivité et de la concupiscence. Il est toujours représenté passant et de profil.
- **†** <u>Le cerf et le daim :</u> le cerf, grand animal de vénerie, peut être représenté couché, arrêté, passant, ou quelquefois élancé, franchissant ou bondissant. Il peut être représenté seul ou en partie.

Le cerf est l'emblème du guerrier faisant fuir les ennemis, le symbole du juste. Il peut aussi représenter un cavalier courtois et hardi lorsqu'il est d'or sur champ d'azur.

Un cerf peut également désigner un vaste territoire de chasse.

Le daim, beaucoup plus rare, est quant à lui la représentation de la timidité et de la crainte. Il symbolise aussi un esprit actif dans les affaires importantes.

Le cerf un animal qui apparaît très souvent dans la mythologie celtique. Un dieu celte, Kernon (*kern* signifie corne en breton), est représenté avec des bois de cerf. Il est le maître des animaux, le dieu de l'abondance, du renouveau cyclique physique et spirituel (les bois de cerf qui tombent et repoussent), de la vie dans l'Autre Monde. Le cerf est l'une des quatre bêtes magiques celtiques. Dans ce quatuor, il représente la direction de l'ouest, se disant *kornaoueg* en breton, mot dans lequel on retrouve l'élément *korn* « corne ». Le cerf apparaît dans beaucoup de vie de saints celtes En Bretagne on représente les saints Edern et Telo chevauchant des cerfs, saint Luner en avait douze et saint Hernin figure aussi avec cet animal. Le daim est beaucoup plus rare. Il se distingue du cerf par la forme de ses bois : plus larges et plus palmés. [19]

- ***** <u>Le cheval : cet animal est d'usage très fréquent dans les armoiries. Il apparaît toujours de profil ; il est dit cabré quand il est levé sur ses pattes arrières, courant lorsqu'elles sont étendues, libre s'il n'a pas de harnais, carapaçonné s'il est couvert d'étoffes. Symbole de la valeur et de l'intrépidité, il dénote la docilité et rappelle la guerre. De gueules sur champs d'or il représente l'impatience ou un guerrier généreux, bridé il est est l'emblème d'un homme qui contient ses passions. [20]</u>
- **†** <u>L'écureuil</u>: ce petit animal est cité pour se gentillesse, se vivacité et l'innocence de ses mœurs. Il est le symbole de la vivacité, de la prévoyance, de l'agilité et de l'indépendance.

Il désigne également quelques régions boisées. Il est représenté rampant avec la queue relevée sur le dos.

- * Le lapin : il toujours représenté de profil et accroupi, est l'emblème de la fécondité.
- * <u>Le lévrier</u>: chien de forme gracieuse, il est représenté courant, passant ou rampant. Il est toujours colleté; sans son collier on l'appelle levron. Il est le chien le plus fréquent du blason. Le chien en général évoque la fidélité, la reconnaissance, l'obéissance, l'amitié et l'attachement [21].
- **†** <u>Le loup :</u> dans l'écu il a toujours la queue pendante (ce qui le distingue du renard). Il apparaît passant, quelque fois courant. Levé il est dit ravissant. Il symbolise la cruauté perpétuelle. La gueule ouverte il représente l'avarice.
- **Le sanglier :** emblème du courage, de l'intrépidité et de l'invulnérabilité, parce qu'au lieu de s'enfuir comme le cerf, le daim et autres animaux sauvages, il se présente devant les chasseurs pour se défendre. On le représente de profil, passant et on le dit défendu quand ses défenses sont d'un émail particulier.

b)- Les oiseaux

- **†** <u>La bécasse</u>: représentée debout et de profil dans l'écu, elle est timide et sans aucune industrie. Ceux qui en ont dans leurs armes les portent sans doute pour faire entendre qu'ils ont vaincus à une bataille une troupe ennemie qui quoique supérieure en nombre a pris la fuite.
- * <u>La colombe (pigeon ou tourterelle)</u>: oiseau toujours vu de profil, symbole de douceur, d'union et d'amour conjugal. Selon M. Wulson de la Colombière, la colombe indique l'innocence, la simplicité, la bonté, la paix et l'amour divin. Elle peut être également la représentation du Saint-Esprit. Une colombe tenant dans son bec un rameau d'olivier symbolise la paix.
- **†** <u>Le coq :</u> il est représenté de profil, la tête levée et la queue retroussée. Le coq désigne les combats et la victoire. Animal très courageux, il préfère mourir que de céder à son ennemi. Il est aussi le symbole de la vigilance.

On a reproché au roi Louis Philippe d'avoir donné le coq pour emblème à la France en 1830. En fait dès 1789 nous le voyons gravé sur une médaille avec les fers de la bastille. Le coq (gallus) ne fut jamais le symbole de la Gaulle (qui était en réalité le cheval). Ni les enseignes ni les monnaies ne nous le montre au temps de la conquête romaine. En 1789, le coq fut placé sur la hampe des drapeaux tricolores de la France car il était l'oiseau du dieu de la guerre Mars, symbole du courage et de la vigilance. Emblème de la bravoure et de la hardiesse, c'est un combattant acharné.

† <u>Le cygne</u>: il est debout et de profil dans l'écu. Il désigne la sincérité et la grâce, un bon augure. Le cygne (*Alarc'h* en breton) était un animal sacré chez les Celtes [18]. Il représentait l'amour (ils sont très souvent en couple) et la pureté. Dans la mythologie celtique, les êtres de l'autre monde empruntent la forme d'un cygne pour venir dans le nôtre.

- * <u>L'épervier</u>: oiseau de proie dont on faisait grand usage autrefois pour la chasse au vol. Lorsqu'il a la tête couverte d'un bonnet, on le dit chaperonné; longé si des liens lui entourent les pattes; grilleté s'il porte des grelots. Il véhicule une image associée aux rapaces : promptitude, avidité, cruauté impitoyable.
- * <u>Les merlettes</u>: selon quelques auteurs elles signifient les ennemis vaincus et défaits; selon d'autres, elles désignent les croisades; leur bec et leurs pattes coupées représentent les blessures que l'on a reçues. D'autres enfin pensent que l'usage de représenter les merlettes sans bec ni pattes est venu des hérauts qui se servaient de petites pièces d'émail carrées pour figurer ces petits oiseaux sur les cottes d'arme et les boucliers et ne s'arrêtaient point à marquer les extrémités. [25]

c)- Les poissons et les coquillages

- * <u>Les poissons</u>: ils sont d'un usage assez fréquent dans les armoiries de Bretagne. En réalité on nomme poisson dans l'art héraldique celui dont on ne peut pas distinguer l'espèce. On rencontre principalement le bar, le brochet, le dauphin et le saumon. En blasonnant, on doit dire qu'un poisson est barbé, crêté, lorré, oreillé, peautré lorsque la barbe, la crête, les nageoires, les ouïes, la queue ou les écailles sont d'un autre émail que celui du corps. Des poissons nageant dans l'azur symbolisent l'agilité.
- **Le bar :** il est posé verticalement et courbé dans l'écu. Deux bars mis en pal et affrontés dans l'écu représentent un secret. Mis en pal et adossés, ils symbolisent des conseils opposés.
- **Le** dauphin : sorte de poisson dont la position ordinaire est d'être courbés en demicercle et de profil, son museau et le bout de sa queue tournés vers la dextre de l'écu. On le dit pâmé lorsqu'il a la gueule ouverte sans dents, semblant expirer. Sur champ de sinople il symbolise une bonne amitié ; pâmé il caractérise une défaite navale.
- **Le saumon :** sa symbolique reste peu précise. Il semble représenter la connaissance et la sagesse.
- **La coquille :** dans l'art héraldique on n'emploie que la coquille dite Saint-Jacques, ombrée à gauche montrant le dos. Elles désignent les voyages dans le levant, les pèlerinages, la foi.

d)- les insectes et les reptiles

Le papillon : symbole de l'étourderie, de la légèreté et de l'imprudence. Ceux qui en ont dans leurs armes les portent sans doute pour faire entendre qu'ils ont vaincus des ennemis tâchés de ces défauts.

Le serpent (ou bisse): on donne ce nom au serpent dont le corps fait plusieurs nœuds. Il est représenté de profil la tête levée. D'argent, il symbolise la discrétion et la prudence ; de sable se mordant la queue il symbolise l'éternité.

e)- Les animaux chimériques

- * L'aigle bicéphale : si on peut qualifier cette figure de fantastique, elle ne se classe pas parmi les animaux monstrueux. L'aigle bicéphale possède la même filiation que l'aigle normal à une tête tournée à dextre. Les hérauts d'armes attribuèrent, a posteriori, une aigle impériale bicéphale comme emblème de charlemagne devenu empereur mythique. Pour préserver les caractéristiques royales de « l'aigle naturel » si estimé des anciens, les hérauts d'armes, pour distinguer l'aigle bicéphale des animaux monstrueux, jugés diaboliques, expliquèrent qu'il s'agissait de deux aigles superposés, dont l'une regarde à dextre et l'autre à sénestre. C'était la représentation de l'ouest et de l'est, c'est-à-dire la réunion des empires d'Orient et d'Occident, nostalgie d'un puissant empire issu de Charlemagne. [21]
- **†** <u>Le dragon :</u> dans l'art héraldique, le dragon a deux ailes de chauve-souris, un corps et une queue de serpent se terminant le plus souvent par un dard, (cette queue est enroulée en une volute et le dard est relevé), les deux pattes et, quelquefois, le buste de l'aigle. Pour bon nombre d'auteurs, sa tête est celle du crocodile. Sa langue se termine par une pointe de dard. Le dragon nous apparaît essentiellement comme un gardien sévère ou comme un symbole du Mal et des tendances démoniaques. Il est en effet le défenseur des trésors cachés et comme tel, l'adversaire qui doit être vaincu pour y avoir accès. Pour le chevalier du Moyen Age, terrasser le dragon, l'enchaîner, est une épreuve initiatique : c'est se rendre maître des forces toutes puissantes de la nature. Il évoque aussi la rapidité et le courage [21].

<u>Le griffon</u>: c'est un animal fabuleux héraldique représenté aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur des armoiries, comme meuble ou support. Ce sont les hérauts d'armes qui lui donnèrent sa forme définitive. Sur le plan esthétique, Il marie parfaitement les caractéristiques morphologiques de l'aigle dont il possède les ailes essorantes, les serres et le bec de rapace, greffés sur le puissant corps d'un lion. Son caractère hybride allie aussi deux animaux emblématiques du pouvoir, l'aigle et le lion; mais réunis sous la forme du griffon, ils représentent moins la force triomphante du pouvoir que le symbole d'un combattant d'origine mystérieuse et quasi invincible. L'héritage de deux combattants cruels et dont les règnes sont sans partage (l'aigle et le lion), fait que le griffon est condamné à vaincre ou mourir. Ces traits de caractère ne pouvaient que séduire les valeureux chevaliers parfois sacrifiés pour l'honneur.

[22]

2)- LES ANIMAUX DANS LES ARMES ALLUSIVES ET PARLANTES DES ARMORIAUX BRETONS

Les armoiries sont dites parlantes lorsque leurs meubles favorisent une homonymie avec le nom ou le surnom de son titulaire. Les armoiries parlantes peuvent aussi se construire sur un jeu de mot ou un rébus.

Certaines armoiries sont parlantes sans présenter une relation directe avec le nom : elles évoquent un fait ou un état en rapport avec leur titulaire : un profession, un événement historique ou un passé glorieux, une origine géographique. De telles armoiries sont dites allusives.

L'identification des armoiries parlantes doit prendre en compte la linguistique des différentes régions. Certaines parlantes dans un lieu peuvent perdre leur signification dans une autre région du fait d'une langue ou d'un patois différent.

Ainsi le choix d'une figure héraldique peut résulter, outre d'un parti esthétique ou symbolique, d'une homonymie ou d'une allusion, dont l'interprétation dépendra à la fois de la langue et des coutumes propres aux contrées où on la rencontre. S'ils révèlent bien la richesse de l'héraldique, on imagine aussi aisément les difficultés de compréhension des certaines armoiries allusives ou parlantes, extrêmement fréquentes durant l'époque médiévale, tant dans les milieux nobles que roturiers.

A]- Les provinces de Bretagne

Ne sont incluses ici que les armoiries comportant des animaux autres que des hermines héraldiques seules. On évoquera par ailleurs des drapeaux qui, bien que n'appartenant pas à l'héraldique à proprement parler, présentent des éléments animaliers intéressant.

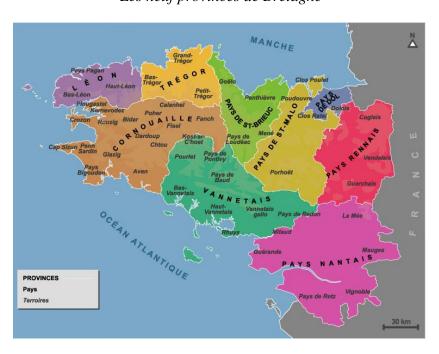


Figure 40 :
Les neuf provinces de Bretagne

a)- La Cornouaille

Les armoiries de la Cornouaille remontent au moins à 1426. Elles sont d'azur au mouton passant d'argent, accorné et onglé d'or. "Mouton" est ici le terme de blasonnement désignant en réalité un bélier. Cornouaille se dit en breton *Kernev*, et le bélier en est le parfait emblème puisqu'il porte à la fois des cornes (*kern*) et une toison (*knev*).



b)- Le Léon d'après [14]

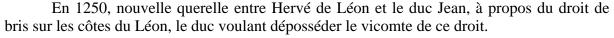
Les armes du Léon datent de 1276, elles sont d'or au lion morné de sable. Ce sont des armoiries parlantes : un lion pour le Léon. Le lion est morné par « punition héraldique » :

Au début du XIIIe siècle, le vicomte Hervé de Léon entre en rébellion contre le duc Conan le Petit dont la fille avait épousé Geoffroy, fils du roi d'Angleterre Henri Ier. En 1163, le roi Henri débarque pour soutenir le duc, il prend Saint-Pol et Lesneven et force le vicomte à se soumettre.

En 1177, Geoffroy entre dans le Pays de Léon, prend toutes les places fortes et contraint le vicomte à venir se jeter à ses pieds. Cette nouvelle humiliation lui vaut pardon et même restitution de ses possessions, sauf Morlaix.

En 1230, le vicomte de Léon, Guyomarc'h, prend le parti du roi de France contre le duc Pierre Ier (Mauclerc).

En 1239, le vicomte Hervé III de Léon dit le « Prodigue », dilapidant peu à peu sa fortune, se voit contraint de vendre Brest au duc Jean Ier le Roux.



Le vicomte est alors contraint de vendre sa vicomté. Le duc fait alors jouer son droit de retrait et acquiert toutes les possessions du vicomte qui vendit même les propriétés de son frère.

Les suzerains des vicomtes de Léon n'avaient ainsi que l'embarras du choix pour infliger une « punition héraldique ».

c)- Le Pays de Saint-Brieuc

Le drapeau du pays de Saint Brieuc a été récemment conçu par Divi Kervella. Il reprend les armoiries de la ville de Saint Brieuc (datant de 1698), capitale du pays de Saint Brieuc. La couleur principale, le bleu, forme tout le champ du drapeau. Au gauche, le griffon briochin à l'origine représentant l'union des Montforts et des Penthièvre. Le fer de lance d'hermine reprend le





dessin très particulier du pays de Saint Brieuc : une enhache qui s'enfonce comme un coin avec la baie de Saint Brieuc au guindant. (d'après *l'Association vexillologique et héraldique de Bretagne*)

d)- Le Trégor

Le drapeau du Trégor a été conçu par Bernard Le Brun, président de la SBV (Société Bretonne de Vexillologie). Il est jaune, chargé d'une croix noire, un dragon rouge brochant le tout. Le jaune et la croix sont empruntés aux armoiries de saint Yves, né près de Tréguier. Le dragon est l'emblème du saint patron du Trégor, Tudwal (Saint Tugdual). Ce drapeau a été inauguré en mars 1998.



B]- Armoriaux communautaires, exemple du Finistère d'après [15]

a)- Les armes du Finistère

Adoptées par le Conseil Général en 1975 comme élément de représentation de l'entité « Finistère », elles se définissent ainsi :

« Parti d'or au lion morné et contourné de sable, et d'azur au bélier saillant d'argent onglé et accorné d'or, les deux animaux affronté; au chef d'argent chargé de cinq mouchetures d'hermine rangées de fasce. »

L'écu représente les deux composantes du Finistère : le Léon (sous la forme d'un lion morné, c'est-à-dire sans griffes, ni dents, ni langue) et la Cornouaille (sous celle d'un bélier, symbole de la région depuis la fin du XVIIe siècle).

Ces armes étaient déjà celles des deux évêchés existant sous l'Ancien Régime avant que ne soient crées, en 1790, les Départements.

A cette époque, la Bretagne regroupait 5 départements, d'où les cinq hermines placées en chef du blason, mais elles peuvent également

symboliser les territoires des cinq évêchés (ou fragments d'évêchés) qui ont servi à constituer le Finistère : l'ensemble du Léon, une grande partie de la Cornouaille, le Trégor, la région d'Arzano (partie de l'évêché de Vannes) et quelques enclaves de l'évêché de Dol.

La conception de ce blason est due au Dr. J.E. Benoiston, membre de la Commission Départementale d'Héraldique du Finistère.

b)- Les blasons animaliers des communes du Finistère

On notera que certains blasons restent non expliqués ou parfois seulement partiellement.

* *Agol (Argol)* : 1935

Au 1, d'hermine,

Au 2 fascé d'or et de gueules de six pièces,

Au 3, d'or à trois pommes de pin d'azur, 1 et 2,

Au 4, d'argent à un arbre arraché de sinople, le fût chargé d'un oiseau de sable tenant en son bec un rameau de sinople ;

Sur le tout, de gueules au roi Gradlon, chevauchant un cheval d'argent. \$\times Un arc de triomphe situé dans l'enclos paroissial d'Argol et daté de 1659, arbore en effet une statue équestre du roi Gradlon, la seule

représentation ancienne existante avec celle située entre les flèches de la cathédrale de Quimper.



* Arzano (An Arzhanaou) : 1978

De gueules à la croix endentée chargée en chef d'une moucheture d'hermine soutenue d'un croissant de gueules, et en abîme d'un lion léopardé d'azur, armé et lampassé de gueules.

\$Le lion figure sur le blason du Leslay (Feutenio).



* Audierne (Gwaien): 1878

D'or à une ancre de sable, accostée de deux homards de gueules et accompagnée en point d'un merlu d'azur; au chef d'argent à sept mouchetures d'hermine posées en fasce.

La pêche a fait la renommée de la ville, en particulier celle de la langouste rouge.



* Ile de Batz (Enez-Vaz): 1975

D'or au soleil à douze rayons constitués de mouchetures d'hermine accostées, chargé d'un lion rampant et morné, le tout de sable.

\$\text{\$\\$Le soleil symbolise la rose des vents marins et le lion rappelle que cette le bretonne fait partie du Léon.}



* Berrien (Berrien):

D'or à trois jumelles de gueules ;

Au franc canton d'or chargé d'un lion de sable.

\$Lion de la famille de Berrien.



* <u>Bodilis (Bodiliz)</u>: 1991

Fascé de sable et d'or de six pièces.

Sur le tout : un griffon de gueules ;

Au chef d'argent chargé de trois mouchetures d'hermine chargées en fasce. Les 6 pièces évoquent les 6 cordellées de l'ancienne trêve : le Bourg, Mouster-Paul, Ninivit, le Plessix et lambezre.

Dragon vaincu par saint Pol, fondateur du monastère (Mouster Paul).



* Bourg-Blanc (Ar Vourc'h Wenn): 1976

D'or à une fasce de sable, ondée en pointe, chargée d'un dragon d'argent. \$\times Le Dragon rappelle la l\u00e9gende du dragon de Prat-ar-Zarp qui terrorisait les habitants en crachant du feu.



* <u>Brasparts (Brasparzh)</u>: 1977

De sinople à une tête de cheval arrachée d'argent ; au chef denché de trois pièces du même.



* Carhaix Plouguer (Karaez-Plougêr): 1696

D'or à un taureau de sable.

\$\ Armorial d'Hozier. Ancienne capitale du Poher (pays traditionnel du Finistère). (Armes du seigneur de Kerneguez ?).



* Châteaulin (Kastelin): 1978

D'azur au château d'argent girouetté d'or, accompagné en point d'un saumon aussi d'argent, mis en fasce.

\$\textrigorup Le saumon rappelle que la ville est située sur les bords de l'Aulne, rivière particulièrement réputée pour ses saumons.



* Cleden cap Sizun (Kledenn-ar-C'hab): 1999

De gueules au rencontre de cerf d'or, accompagné en chef de trois mouchetures d'hermine du même, posées 2 et 1.

Chaussé d'or, chargé à dextre de trois fleurs de lys, à sénestre de trois roses, disposées en bordure, le tout de l'un en l'autre.

\$Le cerf d'or des Kerharo.



* Commana (Kommanna): 1977

De gueules à quatre fasces d'or, un lion léopardé et morné de sable brochant en abîme ;

En chef, à l'émanche raccourcie d'argent, chargé de trois mouchetures d'hermine posées 2 et 1.

\$\top Ce blason \'evoque le combat livr\'e en 1169 \'a Commana, au cours duquel, Conan, duc de Bretagne, \'ecrasa Guiomac'\'h IV, comte du L\'eon, qui avait expuls\'e\'ev\'eque Hamon.



* <u>Crozon (Kraozon)</u>: 1977

D'or au lion morné de sable, à la bordure de gueules à trois mâcles d'or posés 2 et 1.

\$Lion du Léon et mâcles des Rohan. Sceau du comté de Crozon.



Dirinon (Dirinonn):1934

Ecartelé d'or et d'azur :

Au 1, à un léopard de gueules,

Au 2, à un chevron d'argent accompagné de trois huppes du même,

Au3, à trois annelets d'argent, 2 et 1,

Au 4, à trois merlettes de sable, 2 et 1,

Sur le tout, d'argent aux lettres capitales N et D d'azur entrelacées et accompagnées en chef d'une couronne de gueules accostée de deux mouchetures d'hermine.

\$Léopard du Névet, trois huppes du Lezuzan, trois merlettes du Roualze.



* Fouesnant (Fouenant):

De sable à l'aigle bicéphale éployée d'argent, becquée et membrée de gueules.

\$\\$Aigle bicéphale de la famille des Fouesnant (XIIIe siècle).



* Gouesnac'h (Gouenac'h): 1987

D'argent à la bordure abaissée d'azur, un rencontre de béliers d'or brochant sur le tout, accompagné de trois mouchetures d'hermine, posées en 2 et 1. \bigsip La tête de bélier rappelle les combats qui chaque année opposent à Saint-Cadou l'élite de la lutte bretonne.



Gourlizon (Gourlizon): 1992

Coupé d'azur et d'or :

Au 1, au ciboire d'or accompagné de deux mouchetures d'hermine du même,

Au 2, à une levrette de sable.

Le second du coupé (la levrette) est partiellement inspiré des armes d'une famille de Lestremeur dont le manoir s'élevait au centre même du bourg.



* *Guilers (Gwiler) :* 1987

D'azur à la croix d'or chargée en cœur d'un lion morné de sable et cantonnée en chef de deux aiglettes et en point de six annelets, le tout d'argent.

\$\text{Les aigles proviennent des armes des Mesnoalet, Le lion, symbolise le Léon.}



* *Henvic (henvig)*: 1978

D'argent à un lion morné de sable, accompagné de trois molettes du même, posées 2 et 1.

\$Lion du Léon.



* Kerlouan (Kerlouan): 1976

Ecartelé:

Au 1, d'or au lion morné de sable,

Au 2, de sinople à un ormeau d'argent,

Au 3, de sinople à une endive d'argent,

Au 4, d'argent à deux chevrons d'azur.

\$Lion du léon. Evocation de la pêche à l'ormeau.



* Kernilis (Kerniliz): 1981

D'or à un lion d'azur;

Au chef d'argent chargé de trois mouchetures d'hermine.



* La Martyre (Ar Merzher Salaun):

D'or au lion morné de sable ;

Sur le tout de gueules à neuf mâcles d'or, 3, 3 et 3.

\$Lion du Léon et blason des Rohan.



* <u>Lampaul-Guimiliau (Lambaol-Gwimilio)</u>: 1986

De sinople à la came posée en barre et cantonnée de six besants, posés 1 et 2 dans l'angle dextre en chef et 2 et 1 dans l'angle sénestre en pointe ; Au chef d'argent chargé d'un dragon de sable.

\$Dragon de la légende de saint Pol Aurélien, fondateur de la paroisse.



* Landéda (Landeda): 1985

Coupé:

Au 1, d'azur à une barque équipée d'argent à la voile chargée d'une croix celtique de sable, accompagnée à dextre et sénestre d'une coquille Saint-Jacques d'or,

Au 2, d'or à deux pals d'azur déportés en flancs dextre et sénestre. \$\infty Coquilles représentant l'aquaculture.\$



🕻 Landivisiau (Landivisio) : 1981

De gueules à huit mâcles d'or posés en orle, 3,2 et 3 ; En abîme un écusson d'or au lion morné de sable

Sceau de 1482.

\$Lion du Léon.



* <u>Langolen (Langolen)</u>: 1977

D'argent au sanglier courant de sable, allumé et armé d'argent, accompagné en chef d'un croissant de gueules, accosté de deux mouchetures d'hermine ;

A la filière engrelée de sinople.

\$Le sanglier des Tréouret, seigneurs de Coetglaz et Trohanet.



🕻 Lanhouarneau (Lanhouarne) : 1992

Coupé:

Au 1, de sable à la croix d'or chargée en cœur d'une moucheture d'hermine et cantonnée de quatre besants d'or,

Au 2, d'or au loup passant de sable allumé d'or.

\$\to\$Le loup ayant dévoré le bœuf d'un ermite fut transformé en bête de trait par saint Hervé.



La Roche Maurice (Ar Roc'h-Morvan):

Ecartelé:

Au 1, d'azur à une tour d'argent posée sur un roc du même,

Aux 2 et 3, d'or au lion morné de sable,

Au 4, d'azur à une truite d'argent sommée d'un pont à deux arches du même,

Sur le tout : de gueules à neuf mâcles d'or, posées 3,3 et 3.

\$Les lions du vicomte du Léon. Les truites la rivière Elorn.



* <u>Le Conquet (Konk-Leon)</u>: 1933

Ecartelé:

Au 1, d'or à une tour d'argent maçonnée de sable, accostée de deux ancres de gueules et soutenue d'une coquille d'argent,

Au 2, d'azur à trois pies de mer d'argent, becquées et membrées de gueules,

Au 3, d'argent à une fasce d'azur accompagnée de deux dauphins du même,

Au 4, de gueules à une lion d'argent,

Sur le tout, d'azur à un bateau d'argent, voiles chargées d'une moucheture d'hermine, voguant sur une mer de sinople.

\$Evocation notamment des activités de pêche.



* Le Drennec (An Dreneg): 1935

Ecartelé:

Au 1, d'azur à un barbeau d'argent en pal,

Au 2, de gueules à une tête de lièvre d'or accompagnée de trois quintefeuilles du même,

Au 3, d'argent à deux fasces de sable, surmontées d'un lambel de gueules, Au 4, d'or à un arbre arraché d'azur, cantonné de trois mouchetures d'hermine.

Sur le tout, d'or à un pairle d'azur

\$Le Barbeau du lac du Drennec, le lièvre des Ny du Coetelez (XVe siècle).



D'azur à un léopard d'or.

\$Armes de la famille du Faou.



* Le Guilvinec (Ar Gelveneg):

Tranché:

D'or à un crabe de gueules sénestré d'une crevette du même,

De gueules à un bateau de pêcheurs d'or,

Une bande fascée ondée d'argent et d'azur brochant sur la partition.

⇔Crustacés évoquant la pêche (port très important).



* Le Huelgoat (An Uhelgoad): 1977

De gueules au cerf passant d'or;

Au chef ondé de sinople chargé d'une moucheture d'hermine d'or accostée de deux carpes du même, posées en fasce et affrontées ;

Une divise ondée d'or brochant sur la partition.

\$\text{Le cerf fait référence à la forêt tout proche.Les carpes rappellent le lac.}



* Le Juch (ar Yeuc'h): sceau de 1365

D'azur à un lion d'argent, armé et lampassé de gueules.

\$\textstyle Le sire du Juch fit partie de l'ost de duc de Ploërmel en 1294.



* Lesneven (Lesneven): Ch d'Hozier 1696

D'or à un lion morné de sable, tenant entre ses deux pattes de devant une cornette (ou guidon) d'azur chargée d'une fleur de lys d'or, ce guidon hampé d'un bâton de gueules.

\$Lion du Léon portant une cornette frappée du Lys de France. Even, comte du Léon, fonda le château de Lesneven au XVe siècle. Lesneven fut ville ducale depuis 1216, puis ville royale à partir de 1532.



* L'Hopital Camfrout (An Ospital):

D'argent à une barque de pêcheur de sable, aux voiles de gueules ; Au chef de sable chargé d'une croisette pattée cousue de gueules, accostée de deux coquilles d'or.

\$Les coquilles symbolisent l'activité portuaire.



* <u>Loc-brévalaire (Loprevaler) :</u>

Parti:

Au 1, d'or à un lion d'argent morné contourné de sable, tenant une crosse de gueules, brochant sur la partition,

Au 2, d'argent à deux fasces de gueules, un serpent d'azur en pal brochant ; Au chef d'argent à cinq mouchetures d'hermine.

\$Lion du Léon, Le serpent rappelle un manoir local qui selon la légende en était envahi.



* <u>Locmélar (Lokmelar)</u>: 1985

Parti de gueules et d'or à un pied et une main de l'un en l'autre, Au chef d'hermine chargé d'une truite d'azur \squart Truite de l'Elorn.



* *Mellac (Mellag)*: 1979

D'argent à deux haches de sable adossées et chargées en pointe d'un croissant de gueules, à la bordure de gueules chargée d'une chaîne d'or ; Au chef d'argent au coq passant de gueules, crêté, membré et becqué d'or, accosté de deux mouchetures d'hermine.

\$Le coq est celui de Quimperlé.



Milizac (Milizag): 1977

Parti:

Au 1, d'or à trois fasces ondées d'azur, accompagnées en chef de deux coquilles de sable,

Au 2, d'argent à un lion de sable, lampassé et couronné d'or.

\$Inspiré des armoiries de familles nobles de Milizac, dont Kéranflec'h et les seigneurs du Curru.



* Moellan sur Mer (Molan): 1982

Tiercé en pairle renversé :

Au 1, de gueules à trois molettes d'éperon d'argent posées en pal, 2 et 1,

Au 2, d'argent à trois mouchetures d'hermine posées aussi en pal, 1 et 2,

Au 3, d'or à trois sardines d'azur posées en fasce, 1 et 2;

A la crosse d'or mouvant de l'abîme et brochant en pal sur la partition. \(\bar{\text{Hermine}}\) Hermine de Jean Ier le Roux. Les sardines évoquent les ports de Bélon, Brigneau et Merrien.



* *Motreff (Motrev)*:

De sable au double chevron vairé d'or et de gueules accompagné en chef d'un léopard lionné d'or accosté de deux mouchetures d'hermine du même.

\$Inspiré du sceau de 1312. Léopard lionné du Pays de Poher (pays traditionnel du Finistère).



* <u>Pencran (Penn-ar-C'hrann)</u>: 1987

D'or à un lion de sable surmonté d'une moucheture d'hermine et accompagné de trois annelets d'azur, posés 2 et 1.

Lion du Léon.



🧚 Penmarc'h (Penmarc'h) : 1984

Ecartélé:

Au 1, d'azur à la nef d'or, grande voile carguée,

Au 2, d'hermine,

Au 3, d'argent à la croix de sable cantonnée de douze mouchetures d'hermine, posée 1 et 2 dans chaque canton,

Au 4, d'or à la tête de cheval arrachée de gueules.

\$\footnote{Tête} de cheval reprise des armes des barons de Penmarc'h (1502).

Penmarc'h signifie "tête de cheval" en breton.



Plabennec (Plabenneg): 1973

Ecartelé:

Aux 1 et 4, d'azur à une tour sommées de tourillons d'argent, portée sur une demi-roue du même,

Aux 2 et 3, d'or à un lion d'azur;

Au chef d'argent à cinq mouchetures d'hermine

\$Lion des Kermavan (sceau de 1273).



Pleyben (Pluwenn):

Parti:

Au 1, de sable à un rencontre de vache d'or en chef,

Au 2, d'azur à un épi de blé d'or en pointe ;

A la barre d'argent chargée de trois mouchetures d'hermine posées dans le sens de la barre.

♥ Traduit la longue spécialisation de la commune dans une agriculture reposant essentiellement sur l'élevage des bovins.et la culture des céréales.



* <u>Plogonnec (Plogonneg)</u>: 1980

D'azur, à la fasce d'or chargée d'un léopard morné de gueules, accompagné en chef de trois couronnes et en pointe de trois mouchetures d'hermine, le tout d'or et posé en fasce..

\$Léopard des barons du Névet.



* Plomelin (Ploveilh): 1968

D'argent au dragon de gueule colleté d'hermine ; à la bordure de sinople. Le dragon évoque le Pays de Galles d'où proviennent les deux saints fondateurs : Saint Meryn (pour Plomelin) et Saint David (pour Bodivit).



🕻 Plomodiern (Ploudiern) :

De sinople à une mître d'argent bordée d'or, accostée de deux épis de blé du même et soutenue d'un poisson d'argent ; à la champagne ondée d'azur chargée en chef d'une onde d'or ; au chef ondé d'hermine.

♥ Selon la légende, la fontaine de la chapelle saint Corentin de Plomodiern abritait un poisson exceptionnel.



* Plonéis (Ploneiz): 1990

D'azur à la tierce engrêlée d'argent posée en pointe, sur le tout : une biche d'or passante. En chef, un besant d'argent chargé d'une moucheture d'hermine et accompagné de trois annelets concentriques d'or.

\$La biche rappelle saint Gilles, patron de la paroisse.



* <u>Plonéour-Lanvern (Ploneour-Lanwern):</u> 1987

Coupé:

Au 1, d'or à deux tête de lion arrachées de gueules, armées et lampassées d'azur, posées en fasce,

Au 2, de gueules à la gerbe d'or, liée d'hermine.

Les têtes de lion sont celles du Pays Bigouden et sont « arrachées » pour rappeler les chapelles de Lanvern et de Languivoa, dont les clochers furent rasés après la révolution du Papier Timbré (1675) (voir annexe 3).



🛊 <u>Plonévez du Faou (Plonevez-ar-Faou) :</u> 1977

D'or à un tourteau de gueules chargé d'un lion léopardé d'or, accompagné à dextre d'un rameau de hêtre, le tout de sinople, fruité d'or, leur tiges en sautoir :

Au chef de sable à sept fusées d'argent ; la quatrième chargée d'une moucheture d'hermine.

\$Lion du Poher.



Plouarzel (Plouarzhel): 1988

Coupé ondé:

Au 1, parti:

D'or à une coquille d'argent,

D'azur à un soleil d'or couchant, horizonté et placé en abîme,

Au 2, de sinople à deux épis de blé d'or, surmontés d'une moucheture d'hermine.

⇔Coquille reprise des armes de Hervé de Portzmoguer, dit « Le Primauguet » (XVe siècle).



* Ploudaniel (Plouzeniel): 1976

Coupé-émanché de trois pièces de sinople sur or, chargé en chef de trois fleurs de pomme de terre d'argent, boutonnées d'or et rangées en fasce, et en point à un rencontre de cerf de sable.



* Plougastel-Daoulas (Plougastell-Daoulaz):

Ecartelé en sautoir, d'azur en chef et à la pointe, de sinople aux flancs ; Au sautoir d'argent, chargé en cœur d'une tour frappée d'une moucheture d'hermine, cantonné en chef et à la point d'une coquille Saint Jacques au naturel et à chaque flanc d'une fraise du même.

\$\text{\$\\$Les coquilles Saint Jacques et les fraises sont les deux spécialités de la presqu'île (pêche et agriculture).}



* Pougonvelin (Plougonvelen):

De sinople au cheval marin ailé d'argent :

Au chef ondé d'or chargé en fasce de trois trèfles de sable.

\$Le cheval marin évoque les moines marins de saint Mathieu et les activités liées à la mer.



🏅 Plougoulm (Plougoulm) : 1981

De gueule à une colombe et contournée d'argent tenant dans son bec un rameau d'olivier de sinople ;

Au chef d'argent à cinq moucheture d'hermine.

 $\$ De « Coulm » : Colombe.



* Plouhinec (Ploeneg): 1997

Taillé:

De gueules à une gerbe de blé d'or,

De sinople à un thon d'or

A la barre d'argent à cinq mouchetures d'hermine.

\$\footnote{Activit\epsilon} traditionnelles de la commune : l'agriculture et la p\hat{\epsilon}che au thon germon.



* Plouider (Plouider): 1980

Parti d'or et d'azur, à la croix latine alésée d'argent brochant chargée d'un glaive tombant de sable, cantonnées à dextre d'une hermine en chef et d'un rencontre de vache en pointe, le tout de sable, et à senestre d'une moucheture d'hermine d'argent en chef et d'un rencontre de vache de même en pointe.

\$Les rencontres de vaches symbolisent l'élevage florissant dans la commune.



Ploumoguer (Plonger): 1988

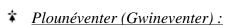
Coupé:

Au 1, mi-coupé ondé d'or et d'azur, un soleil couchant de gueules issant la partition,

Au 2, de sinople à deux gerbes de blé d'or,

Sur le tout : un écusson d'azur chargé d'un barbeau d'argent en pal, à la bordure bastillée en chef du même.

\$L'écusson est repris des Drénnec (XVe siècle).



Parti:

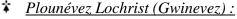
Au1, d'azur à une jumelle d'or ployée, contreployée et joint en abîme, accompagnée de deux fleurs de lys du même,

Au 2, d'or à un épi de blé du même, une tête de cheval de sable, contournée, brochant sur l'épi;

Au chef d'argent chargé de cinq mouchetures d'hermine.

A la bordure d'argent à trois chevrons d'azur.

\$Inspiré du blason de saint Néventer.



Ecartelé en sautoir :

Au 1, d'argent à une moucheture d'hermine,

Au 2, d'or à une tête de lion morné arrachée de sable,

Au 3, d'or à une tête de lion arrachée d'azur,

Au 4, de sable à une tête de lion arrachée d'argent ;

Sur le tout : un sautoir de gueules brochant.

\$Lions d'azur des Carman ou Kermavan (1426) qui possédaient le château de Coetseizploué (plus récemment appelé château de Maillé). Lion noir du Léon dont dépend Plounévez-Lochrist, et dont jean de Kermavan fut nommé évêque en 1503. Lion d'argent des Kersabiec. Le sautoir de gueules est repris du blason des Pontantoul.

Plouvien (Plouvien):

D'or au lion morné de sable, couronné d'or, tenant une crosse aussi d'or chargée en pointe de la lettre capitale « P » d'argent ;

Au chef componé d'argent et de gueules de six pièces.

\$Lion du Léon (brisé), crosse de saint Jaoua, évêque du Léon, décédé en 554 et enterré à Plouvien. La couronne rappelle le comte Hervé de Léon.

* *Plovan (Plovan)*: 1996

D'or aux lambrequins de gueules, bloqués d'un tortil de cinq pièces de gueules et d'or, couvrant d'un heaume d'or surmonté d'un cimier constitué d'un lion passant de gueules;

Au chef de gueules cannelé de quatre pièces, chargé de trois mouchetures d'hermine d'or ; à quatre tourteaux de gueules posés dans les cannelures de

 $\$ Evocation de saint Gorgon, le patron de la commune, par le heaume et ses ornements.









* Pluguffan (Pluguen): 1984

D'azur à un cerf rampant d'or ;

A la bordure ondée de gueules et d'argent.



* Pont-Croix (Pontekroaz):

D'azur au lion morné d'argent.

Armes des Pontcroix (1275). Le lion est devenu morné en 1406, en signe de juveigneurie du Juch (en Bretagne, dans la noblesse, le juveigneur est un cadet sans distinction d'ordre de naissance)



* Pont-l'Abbé (Pont'n-Abad): 1975

D'or au lion de gueules.

⇔D'après les armes des Pont l'Abbé inspiré du sceau de 1384.



Quimper (Kemper) : 1697

D'azur au bélier passant, accorné et onglé d'or ; au chef d'hermine. \$\infty Ville \'episcopale, capitale du comt\'e de Cornouaille.\$



* Quimperlé (Kemperle):

D'hermine au coq de gueules, barbé, membré et crêté d'or. \$\\$Brevet d'Hozier 1696.



* Riec-sur-Belon (Rieg): 1991

D'or à la fasce ondée d'azur chargée de trois coquilles d'huîtres d'argent, accompagnée en chef d'une moucheture d'hermine accostée de deux mâcles d'azur, et en pointe d'un griffon de gueules.

\$Les célèbres huîtres du Belon. Le griffon rappelle la famille de Morillon.



* Saint-Derrien (Sant-Derc'hen): 1994

De sable au dragon d'or :

Au chef-chevron renversé d'or, chargé d'un heaume paré et cimé d'un lion morné, le tout de sable, l'animal reposant sur un bandeau tressé de sept pièces de sable et d'or, garni aussi d'un lambrequin de sable, ourlé d'or, le tout accosté de deux mouchetures d'hermine.

Le dragon de la légende, écrasé par le chevron inversé, est placé dans une position de soumission ; le noir figurant l'obscurité de la caverne dans

laquelle il s'abritait. Le chevalier Derrien qui soumit le dragon est symbolisé par le heaume paré du lion du Léon.



* Saint-Jean Trolimon (Sant-Yann-Drolimon): 1993

De gueules, au mouton passant d'or;

Au chef engrelé d'or, chargé d'une croix pattée alesée accompagnée de deux mouchetures d'hermine, le tout de gueules.

♥Agneau de saint Jean (le Baptiste) patron éponyme de la paroisse.



* Saint-Pol-de-Léon (kastell-Paol) :

Parti:

Au 1, d'or à un lion morné de sable tenant une crosse épiscopale de gueules.

Au 2, d'hermine au sanglier rampant de sable, gorgé d'or, s'appuyant sur une tour donjonnée de trois pièces posée en canton dextre au chef. Lion du Léon



* Saint-Renan (Lokournan): 1981

D'or au cheval gai de sable

\$\int_D'après le sceau de la cour de justice ducale de Saint-Renan (XIVe siècle).



* Saint-Segal (Sant-Segal): 1987

De sinople, au cheval passant d'argent;

Au chef ondé d'argent chargé de trois mouchetures d'hermine surchargées d'une flèche de gueules posée en fasce.

\$\text{\$\\$Le cheval est le "postier" breton Artisan qui fut vendu en 1925 à un noble lithuanien.}



* <u>Saint-Thégonnec (Sant-Tegoneg)</u>: 1976

De sinople à un loup passant d'argent, animé, armé et lampassé de gueules ;

Au chef d'argent chargé de trois croisettes de gueules.

Saint-Thégonnec avait attelé un loup féroce à une charrette pour transporter les pierres destinées à la construction de l'église.



* Scaër (Skaer) : 1989

D'or au pal ondé d'azur accosté de deux « pierres de Coadry » de sable, posées en pal ;

Au chef d'azur à un rencontre de bélier d'or accosté de deux haches d'armes d'argent, l'une tournée à dextre, l'autre à sénestre.

\$Le bélier évoque le « maout » récompense du meilleur lutteur breton.



* Sein (Ile de) (Enez-Sun):

D'azur à un besant d'argent chargé d'une moucheture d'hermine, accompagné de trois homards d'or appointé en pairle.

\$Les homards rappellent la pêche (principale activité de l'île).



* *Spézet (Spezed)* : 1979

Coupé denché:

Au 1, d'or à cinq mouchetures d'hermine posées en fasce,

Au 2, de sable au lion passant d'or.

\$Le lion est celui du Pays du Poher.



* Taulé (Taole) : 1989

De sable au chef-pal d'or accosté de deux mouchetures d'hermine du même ; le pal chargé d'une moucheture d'hermine et le chef d'un lion morné de sable.

\$Le lion morné symbolise le Léon.



* <u>Telgruc-sur-Mer (Terrug)</u>: 1978

Palé d'argent et d'azur de six pièces, au phénix d'or sur son immortalité du même brochant sur le tout.

\$\text{\$\subset\$Le phénix symbolise le principal événement de l'histoire de Telgruc : sa destruction en 1944, suivie de sa reconstruction.}



* *Tourc'h (Tourc'h)* : 1978

D'argent au sanglier passant de sable, allumé et défendu d'argent, à la bordure d'azur ;

Au chef d'argent chargé de cinq mouchetures d'hermine

\$\text{Le sanglier symbolise Tourc'h (* torch *) = verrat); il rappelle aussi la famille de Tréouret, dont le nom se traduit par * passage de cochons * et qui porte un sanglier dans ses armes.



* Trégarantec (Tregaranteg) : 2000

De sinople chargé au cœur d'un écusson d'or au lion morné de sable, accompagné en chef à dextre d'une tour d'or, ouverte, éclairée du champ et maçonnée de sable, à sénestre d'une croisette d'or, et en pointe d'une mitre épiscopale d'argent parée d'or.

\$Lion du Léon.



* Tréglonou (Treglonou) : 1935

Ecartelé:

Au1, d'azur à une barque d'argent flottant sur une rivière d'azur, à dextre un rocher d'argent surmonté d'une église d'or ; au franc canton d'hermine.

Au 2, écartelé d'or et d'azur au chef bastillé de gueules.

Au 3 de vair.

Au 4, d'argent à un gouvernail de sable, accosté de trois croisettes du même, 2 et 1.

En cœur : un écusson d'or chargé d'un lion morné de sable.

\$Il s'agit du lion morné du Léon.



* <u>Trégennec (Tregeneg)</u>: 1991

De gueules au loup passant d'or, allumé de gueules ;

Au chef d'azur engrêlé de cinq pièces, chargé de quatre mouchetures d'hermine d'or et soutenu par cinq besants accolé du même.

\$\to\$Le loup évoque l'appellation de « Bleiziz » donnée autrefois aux habitants de Trégennec (bleis = loup).



* Tréméoc (Tremeog): 1996

De gueules au cheval trottant d'or :

Au chef d'or à trois mouchetures d'hermine de gueules, posées 2 et 1, trois flèches du même posées en fasce, s'intercalant entre les deux premières et la dernière.

\$Le cheval rappelle saint Alour, patron de la commune.



* *Trégoat (Trêgat)*: 1996

De gueules au lion d'or; à la bordure d'or chargée de six besants accompagnés en chef de cinq mouchetures d'hermine, le tout de gueules. Le lion est repris de l'ancien écu de la seigneurie du Minven (XVe siècle).



C]- Les animaux dans les nobiliaires de Bretagne

Les nobiliaires bretons sont très riches en représentations animalières. (*Voir annexe*) Si la présence de certains animaux s'explique facilement pour un grand nombre d'armoiries, elle n'est pas toujours évidente pour bien d'autres.

Le recours aux armoiries parlantes est relativement courant. Ainsi, le blason de la famille Begasson affiche une bécasse, celui de la famille de Cervon un cerf, les Tirecoq possèdent un écu à trois coqs. Certains noms méritent d'être traduits en breton pour expliquer les armoiries correspondantes, c'est le cas de la famille Cornouaille, dont la signification a été évoquée plus haut.

L'emploi d'armes allusives nous éclaire par exemple sur le blason des Léon comme il en a déjà été question.

Pour bien de nombreuses armes, l'explication reste obscure et il faut sans doute remonter au Moyen Age et à la symbolique héraldique des animaux pour trouver une explication de leur présence.

CONCLUSION

L'héraldique est une discipline passionnante, précieuse auxiliaire de l'Histoire, au même titre que la numismatique, la sigillographie ou la paléographie, qui contribuent à nous instruire sur l'évolution de notre société, les origines de nos symboles ou de nos couleurs. Elle est hélas devenue un domaine qui semble réservé aux spécialistes, aux historiens ou aux généalogistes.

La Bretagne est une région à l'histoire et au patrimoine culturel particulièrement riches dans lesquels s'inscrit l'héraldique.

Grâce à cette dernière et à la connaissance de la genèse de l'hermine, il est plus aisé de comprendre pourquoi cet emblème rassemble encore de nos jours de façon patente le peuple breton.

En outre, l'étude des animaux dans les armoiries de Bretagne est un exercice qui permet d'établir des parallèles intéressant entre la société d'hier et celle d'aujourd'hui, avec des préoccupations parfois similaires dans les choix effectués pour leur conception.

Si l'étude des armoiries nobiliaires, communales ou provinciales de Bretagne paraît parfois relever de l'anecdote, il ne faut pas perdre de vue le fait que c'est l'ensemble de celles-ci qui contribue notamment à conforter une identité régionale.

BIBLIOGRAPHIE

Les chiffres correspondent à ceux cités ainsi dans le texte [1] ; les ouvrages à partir de 24 ne sont pas cités précisément dans le texte.

- 1. MATHIEU R., Le système héraldique français. 1946, Paris: éditions Janin.
- 2. PASTOUREAU M., *Traité d'héraldique*. 3ème édition ed. Grands manuels Picard. 1997, Paris: Picard.
- 3. EYSENBACH G., Histoire du blason et science des armoiries. Sinople. 2003: Pardès.
- 4. NEUBECKER O., *Le grand livre de l'héraldique*. Réedition de 1977 ed. 1988, Paris-Bruxelles.
- 5. HOZIER C.d., Armorial général de France, dressé en vertu de l'édit de 1696 par Charles d'Hozier. 1696.
- 6. LETONDAL J., Le lion, roi du blason. De l'usage héraldique des figures animales à caractères emblématique majeur. 1999, Thèse med vet Lyon, n° 44, 136p.
- 7. WENZLER C., Le guide héraldique : histoire, analyse et lecture des blasons. 2002.
- 8. PASTOUREAU M., Figures de l'héraldique. 1996, Paris: Découvertes Gallimard.
- 9. VEYRIN-FORRER T., *Précis d'héraldique*. Comprendre, reconnaître. 2006: Larousse.
- 10. PASTOUREAU M., L'hermine et le sinople. 1982, Paris: Le léopard d'or.
- 11. LOBINEAU D., *Histoire de Bretagne, composée sur les actes et auteurs originaux*. Vol. 1. 1707, Paris (Rennes): Veuve Muguet.
- 12. MONTIGNY, J.-L., Essai sur les Institutions du Duché de Bretagne à l'époque de Pierre Mauclerc et sur la politique de ce Prince (1213-1237). 1963, Paris: La NEF de Paris. 216.
- 13. DARU P., *Histoire de Bretagne*. Réédition ed. Vol. 3. 1826, Paris: Firmin Didot.
- 14. FROGER M., *Armorial des communes du Finistère*. 2001, Chantonnay, Parc d'activité Polaris Nord: Froger.
- 15. GASTON DUCHET-SUCHAUX M.P., Le bestiaire médiéval : dictionnaire historique et bibliographique. 2002, Paris: le Léopard d'or.
- 16. BOURREAU A., *L'aigle*. 1985, Paris: Editions du Cerf.
- 17. COURCY P.P.d., Nobiliaire et armorial de Bretagne. 1890, Rennes.
- 18. KERVELLA D., *Emblèmes et symboles des Bretons et des Celtes*. 4ème édition ed. 1998: Les indispensables Coop Breizh.
- 19. LAMARQUE P., *La figure héraldique du cheval*. Collection Hermine. 2002: Cheminements.
- 20. MILLET P., *Le chien héraldique dans l'armorial européen*. 1989, Thèse med vet Toulouse, n° 33, 216p.
- 21. FEDORKOW, A.-A., *Les animaux fabuleux dans l'héraldique*. Collection Hermine. 2001: Cheminements.
- 22. COURCY P.P.d., *Dictionnaire héraldique de Bretagne*. Fac-sim de l'édition de 1895 ed. 2000: Editions régionales de l'Ouest.
- 23. ESCHAVANNES J.d., *Traité complet de la science du blason*. Pardès ed. Sinople. 1998.
- 24. HOZIER C.d., *Armorial général de France, Bretagne édit de novembre 1696.* 1977, Quimper: Éditions de Cornouaille.
- 25. HUMBERT F., *La symbolique animale en héraldique*. 1980, Thèse med vet Toulouse, n°16, 143p.

- 26. LARTIGUE J.-J., Répertoire héraldique de Bretagne. 1987, Le Havre.
- 27. LAUBIERE L.B.d., Armorial breton. 2004, Sajef: Rennes.
- 28. METMAN Y. La faune dans les sceaux du Moyen Âge. in "Le bestiaire des monnaies, des sceaux et des médailles : catalogue de l'exposition, Hôtel de la monnaie, Paris, juin-septembre 1974". 1974.
- 29. PASTOUREAU M., Figures et couleurs : études sur la symbolique et la sensibilité médiévales. 1986, Paris: Le léopard d'or.
- 30. PASTOUREAU M., Les armoiries, ed. T.d.s.d.M.-A. occidental. 1998: Turnhout.
- 31. PONTBRIANT P.d.B.d., *Un armorial breton du XVIIe siècle*. 1886, Nantes: V. de Forest et E. Grimaud.
- 32. POPOFF M. L'héraldique bretonne et l'héraldique galloise: étude d'héraldique comparée. in XVème Congrès national de généalogie". 14-16 mai 1999. Brest: Fédération française de généalogie.
- 33. SEDE G.d., *Vues hérétiques sur l'héraldique : le blason, son écriture, son symbolisme et sa phonétique.* 2003, Paris: Dervy.
- 34. SORVAL G.d., *Le langage secret du blason*. 2003, Paris: Dervy.
- 35. VIEL R., Les origines symboliques du blason, suivi de l'hermétisme dans l'art héraldique. 1992, Paris: Berg international.
- 36. WIGNIOLLE J., *Vocabulaire du blason*. fac-sim de l'éd. de 1902 éd. 2004, Issoire: ACVAM.
- 37. WOODCOCK T., *The Oxford Guide to Heraldry*. 2e édition éd. 2001: Oxford University Press.

Sites internet:

- * Site de l'Association vexillologique et héraldique de Bretagne, http://banniel.geobreizh.com/
- * Site de la Bibliothèque Nationale de France, http://www.bnf.fr/
- * Armorial du HDA, http://www.chez.com/leherautdarmes/blason.html
- * Euraldic, logiciels, dessins, blasons, http://www.euraldic.com/
- * Wikipedia, l'encyclopédie libre sur internet, http://fr.wikipedia.org/
- * Gallica, bibliothèque numérique de la BNF, http://gallica.bnf.fr/
- * Au Blason des Armoiries http://glossaire.blason-armoiries.org/
- * Blasons et armoiries des provinces et régions de l'ouest de la France, http://ouest.heraldique.free.fr/bretagne_armoiries.htm

TABLE DES ILLUSTRATIONS

- 1. « Hoplites grecs », in *British Museum*.
- 2. NEUBECKER O., « Bouclier rond carolingien », in *Le grand livre de l'héraldique*. 1977.
- 3. « Bouclier normand », in *Vivre au Moyen Age*, Gallimard, 2006.
- 4. « Extrait de la Tapisserie de Bayeux », in *La Tapisserie de Bayeux dans son intégralité*, http://rubens.anu.edu.au/htdocs/bytype/textiles/bayeux/.
- 5. « Chevalier du XIIe siècle », in Vivre au Moyen Age, Gallimard, 2006.
- 6. « Casque conique avec protection nasale XIe siècle », in *Vivre au Moyen Age*, Gallimard, 2006.
- 7. SAINTE-MAURE B.d., « Parthénopaeos à la bataille », in *Roman de Thèbes, France*, Paris, BNF Richelieu Manuscrits Français. XIVe siècle.
- 8. FAUVEL M.d., « Bataille entre Mordrain et Tolomé », in *Histoire du saint Graal*, France, Paris, XIVe siècle, BNF Richelieu Manuscrits Français 105 Français 105, Fol. 30v. XIVe siècle.
- 9. SAINTE-MAURE B.d., « Tydée chevauchant », in *Roman de Thèbes*, France, Paris, BNF Richelieu Manuscrits Français 60, Fol. 10. XIVe siècle.
- 10. « Tournoi de Winchester », in *Mort le roi Artu*, France, France du Centre, BNF Richelieu Manuscrits Français 112 (3), Fol. 184v. XVe siècle.
- 11. HADLAUB J., « Scène de tournoi », in *Codex Manesse*, Universität Heidelberg, Cod. Pal. germ. 848, Große Heidelberger Liederhandschrift (Codex Manesse), Zürich 1305 bis 1340. 1305-1340.
- 12. « Sceau de Gervaise de Dinan », in *Archives départementales des Côtes-d'Armor*. 1233 ou 1234.
- 13. « Armoiries de Henri Marie de Montmorency-Laval de Boisdauphin (1620-1693) Evêque de Saint-Pol-de-Léon », in *Arnaud BUNEL, Héraldique Européenne, www.heraldique-europeenne.org*.
- 14. « Blason des bouchers de Nantes », in *An Erminig Breizh Ardamezek*, http://www.premiumorange.com/armoiries-de-france/
- 15. « Blason de la Bretagne », in *Drapeaux et écus de Bretagne http://www.drapeaubreton.online.fr.*
- 16. « Blason de la ville de Rennes », in *Drapeaux et écus de Bretagne http://www.drapeaubreton.online.fr.*
- 17. « Blason de la ville de Brest », in *Drapeaux et écus de Bretagne* http://www.drapeaubreton.online.fr.
- 18. ALTDORFER A., « Hérauts portant le triomphe de l'empereur Maximilien à la bataille (Triumphzug Kaiser Maximilians) », *in Der Schweizer Krieg*, Graphische Sammlung der Albertina, Wien. 1513-1515.
- 19. « Héraut du XVe siècle »
- 20. « Tabard de héraut », in *Rijksmuseum Amsterdam National Museum of Art and History*.
- 21. POPOFF, M.P.e.M., « Grand armorial équestre de la Toison d'Or », in *Fac-similé du manuscrit No 4790, propriété de la Bibliothèque Nationale de France*, conservé par la bibliothèque de l'Arsenal Réalisé en collaboration avec le service reproduction de la B.N.F, Editions du GUI, 2001, 2 vol. in-4, 2001.
- 22. « Armes de l'Empereur Napoléon », in *Héraldique Européenne*, <u>www.heraldique</u>-europeenne.org.

- 23. « Les différentes formes de l'écu », dessin de l'auteur.
- 24. « Les points de l'écu », dessin de l'auteur.
- 25. D'ESCHAVANNES J., « Ornements extérieurs de l'écu, timbres, casques et heaumes », in *Traité complet de la Science du Blason à l'usage des Bibliophiles, Archéologues, Amateurs d'objets d'art et de curiosité, Numismates, Archivistes.* 1885, ed. Pardès 1996.
- 26. D'ESCHAVANNES J., « Ornements extérieurs de l'écu, timbres, casques et heaumes », in *Traité complet de la Science du Blason à l'usage des Bibliophiles, Archéologues, Amateurs d'objets d'art et de curiosité, Numismates, Archivistes.* 1885, ed. Pardès 1996.
- 27. « Les ornements extérieurs de l'écu », in *Larousse*. 1922.
- 28. Les quatre partitions principales, inspiré de *Armorial du HDA http://www.chez.com/leherautdarmes/blason.html*
- 29. « Les dix principales pièces honorables », inspiré de *Armorial du HDA* http://www.chez.com/leherautdarmes/blason.html
- 30. « Meubles animaliers (quadrupèdes) », in *Armorial du HDA http://www.chez.com/leherautdarmes.html*.
- 31. MORICE D., « Sceau d'Alix, duchesse de Bretagne », in *Mémoires pour servir de preuves à l'histoire ecclésiastique et civile de Bretagne, tirés des archives de cette province, des celles de France & d'Angleterre, des Recueils de plusieurs savants Antiquaires, & mis en ordre, par Dom Hyacinthe Morice, Prêtre, Religieux Bénédictin de la Congrégation de S. Maur. 1742*, Vol 1.
- 32. « Sceau de "Pierre de Dreux », in Mémoires pour servir de preuves à l'histoire ecclésiastique et civile de Bretagne, tirés des archives de cette province, des celles de France & d'Angleterre, des Recueils de plusieurs savants Antiquaires, & mis en ordre, par Dom Hyacinthe Morice, Prêtre, Religieux Bénédictin de la Congrégation de S. Maur. 1742, Vol 1.
- 33. « Sceau de Jean Ier le Roux », in *idem*
- 34. « Sceau de Jean Ier le Roux en 1262 », in idem
- 35. FROISSART J, « Charles de Blois, Duc de Bretagne est fait prisonnier à la bataille de la Roche-Derrien (1347) », in *Les Chroniques de Jean Froissart*, Fac-similés Bibliothèque nationale (France). Département des manuscrits.
- 36. « Sceaux de Jean IV, Duc de Bretagne », Mémoires pour servir de preuves à l'histoire ecclésiastique et civile de Bretagne, tirés des archives de cette province, des celles de France & d'Angleterre, des Recueils de plusieurs savants Antiquaires, & mis en ordre, par Dom Hyacinthe Morice, Prêtre, Religieux Bénédictin de la Congrégation de S. Maur. 1742, Vol 1.
- 37. « Tombeau de François II à Nantes », photographie
- 38. « Les neuf provinces de Bretagne », in *Site de l'Association vexillologique et héraldique de Bretagne <u>http://www.geobreizh.com/</u>*
- 39. WENZLER C., « Les attitudes caractéristiques du lion », in *Le guide de l'héraldique*, 2002, 223p, 60-61.
- 40. « Les neuf provinces de Bretagne », in *Site de l'Association vexillologique et héraldique de Bretagne <u>http://www.geobreizh.com/</u>*

Blasons des villes de Bretagne in *An Erminig Breizh Ardamezek* http://www.premiumorange.com/armoiries-de-france/

ANNEXES

ANNEXE 1: GLOSSAIRE

Les définitions ci-dessous sont précises, mais cette précision est loin de refléter l'usage réel, et reste donc très théorique. En pratique, les termes "blason", "armes", "écu"... sont souvent employés les uns pour les autres, aussi bien dans des ouvrages de vulgarisation, que dans les travaux d'auteurs faisant autorité.

<u>Armes</u>: les armes sont des emblèmes peints sur un écu, qui doivent pouvoir être décrites dans la langue du blason, et qui désignent quelqu'un ou quelque chose. Elles ont le même rôle qu'une marque ou un logo, ou un nom propre : elles sont la manière héraldique d'identifier, de représenter ou d'évoquer une personne, physique ou morale (maison ou famille, ville, corporation,...). Les armes sont généralement considérées comme la propriété (intellectuelle) de cette personne, qui en est titulaire.

Armoiries: les armoiries sont ce qui est représenté graphiquement sur un objet armorié (exemple:écu). Les armoiries comprennent l'ensemble de la panoplie formée par l'écu, qui désigne le sujet, et ses ornements extérieurs éventuels (support, couronne, collier d'ordre,...), qui disent quelque chose sur ce sujet. Certains ornements extérieurs (cimiers, tenants) font partie des armes (et leur sont systématiquement associés), certains sont arbitraires ou fantaisistes (lambrequins, symboles allégoriques ou votifs), mais la plupart sont la représentation héraldique de titres, de charges ou de dignités: ils sont attribués officiellement, et peuvent varier suivant l'état du titulaire à un instant donné.

Blason : est un mot d'origine obscure, qui vient peut-être de *blâsjan* (torche enflammée, gloire). «Blasonner» signifie *décrire* des armoiries suivant les règles de la science héraldique. Au sens strict, le blason est donc un énoncé, qui peut être oral ou écrit. C'est la description des armoiries faite dans un langage technique, le langage héraldique. Le blasonnement est l'action qui consiste à décrire des armoiries (et donc à énoncer le blason qui est représenté). La science du blason est très ancienne, elle se fonda moins d'un siècle après que la mode des armoiries se soit établie au Moyen Age.

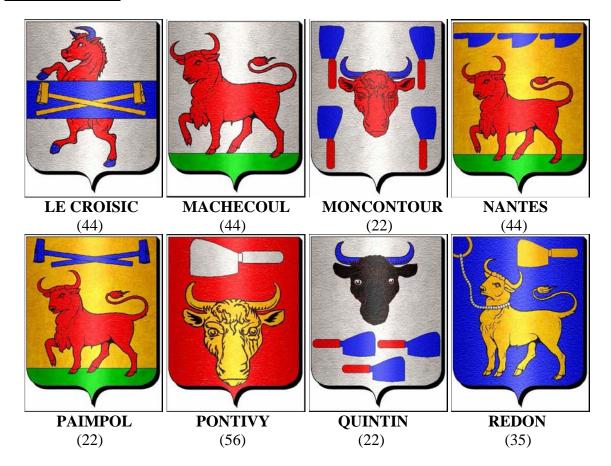
<u>Ecu</u>: l'écu ou écusson (le bouclier) est l'élément central et principal des armoiries, c'est le support privilégié sur lequel sont représenté les armes. Cependant, plusieurs armes peuvent être représentées sur un même écu, sans nécessairement représenter une personne unique : ce peut être l'union de deux armes représentant un mariage, ou la superposition de nombreuses armes. Un écu représente donc des armes, ou une alliance d'armes. Dans tous les cas, l'écu délimite graphiquement le sujet dont parle la composition, et est suffisant pour identifier des armes ou une alliance.

<u>Héraldique</u>: discipline ayant pour objet la connaissance et l'étude des armoiries.

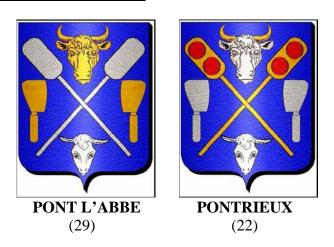
D'après http://fr.wikipedia.org/

ANNEXE 2: CORPORATIONS (EXEMPLES)

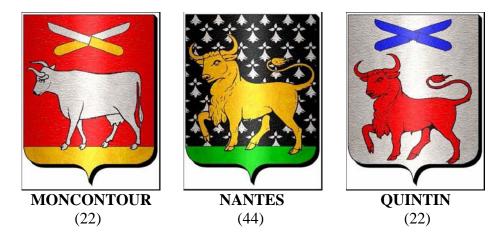
BOUCHERS:



BOUCHERS ET BOULANGERS:



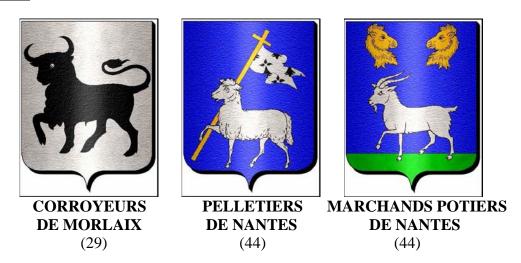
TANNEURS:



NOTAIRES:



DIVERS:





COMMUNAUTES DES PROCUREURS DE LA CHAMBRE DES COMPTES DE NANTES

(44)



COMMUNAUTE DES MAITRES CIERGIERS DE NANTES (44)



COMMUNAUTE DES PROCUREURS AU PRESIDIAL DE NANTES (44)



MEDECINS DE QUIMPER (29)

ANNEXE 3: LA REVOLTE DU PAPIER TIMBRE

C'est dans un contexte économique difficile que se déclenche en 1675, la révolte du Papier Timbré. La population est accablée par la hausse des impôts. De 1664 à 1675, douze nouvelles taxes sont créées pour subvenir aux besoins de Louis XIV (1643-1715). Ce dernier a en effet lancé de grands travaux qu'il faut financer (chantier colossal dirigé par Le Vau puis Hardouin-Mansart au château de Versailles, création de somptueux jardins par Le Nôtre...). Les guerres contre l'Espagne ou la Hollande (1672 – 1679) nécessitent de mobiliser des fonds...

En 1673, un papier timbré est ainsi exigé pour tout « acte authentique et judiciaire », en 1674, le monopole d'Etat sur la vente du tabac ainsi qu'un droit de marque sur la vaisselle d'étain sont instaurés... Il n'y eut pas de protestations au début. Mais en avril 1675, un vent de révolte, né à Bordeaux, se propage rapidement à Nantes, puis à Rennes. Le mouvement gagne les campagnes de Basse Bretagne, Pontivy, Carhaix, Châteaulin, où les châteaux furent assiégés et pillés.

A Nantes, c'est Goulven Salaün, bas-breton des environs de Châteaulin qui donna le signal en sonnant le tocsin à l'horloge de la ville.

En Cornouaille, l'annonce de l'arrivée du marquis de La Coste, lieutenant du roi, chargé d'instaurer la gabelle (impôt sur le sel), fait l'effet d'une provocation. La révolte était née et allait durer plus de 3 mois.

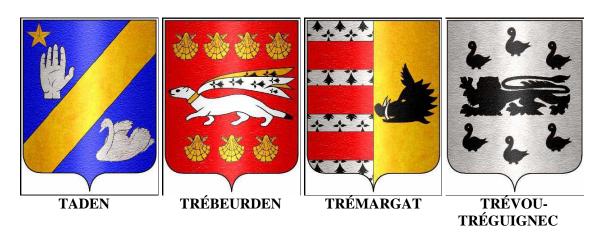
On ne sait pas exactement le nombre de paysans mobilisés lors de cette révolte, d'après une lettre du Duc de Chaulnes, cinq ou six cent des plus mutinés veulent rompre les ponts pour empêcher qu'on aille à eux...

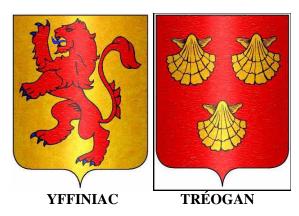
Cette révolte fut l'une des plus sanglantes de l'histoire de la Bretagne. Mais les villes se désolidarisèrent du mouvement paysan, ce sera l'une des faiblesses de la Révolte du Papier Timbré, également appelée Révolte des Bonnets rouges en référence à la couleur des bonnets que portaient les paysans.

ANNEXE 4: LES COMMUNES DES COTES D'ARMOR





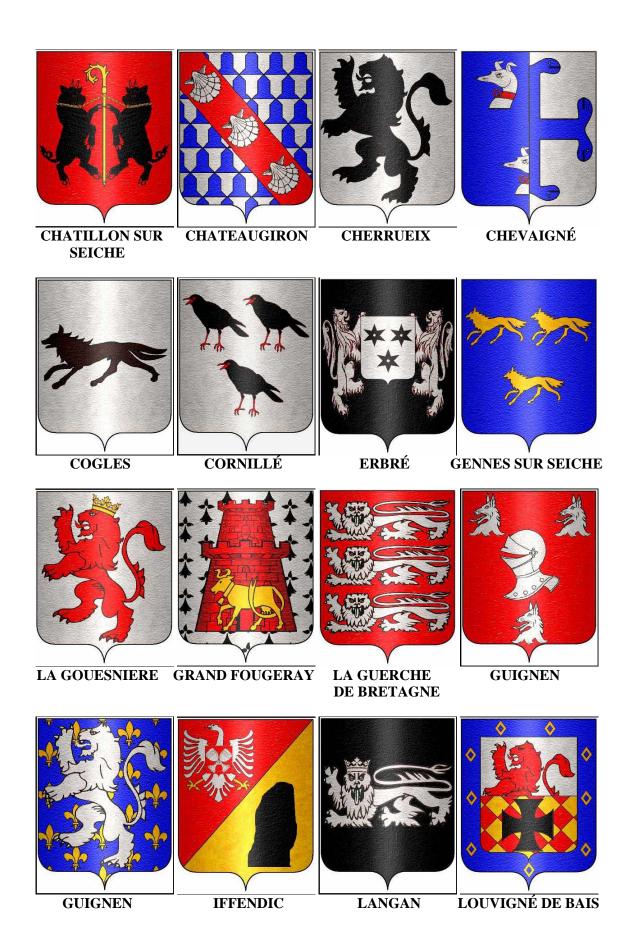




ANNEXE 5: LES COMMUNES DE L'ILLE ET VILAINE



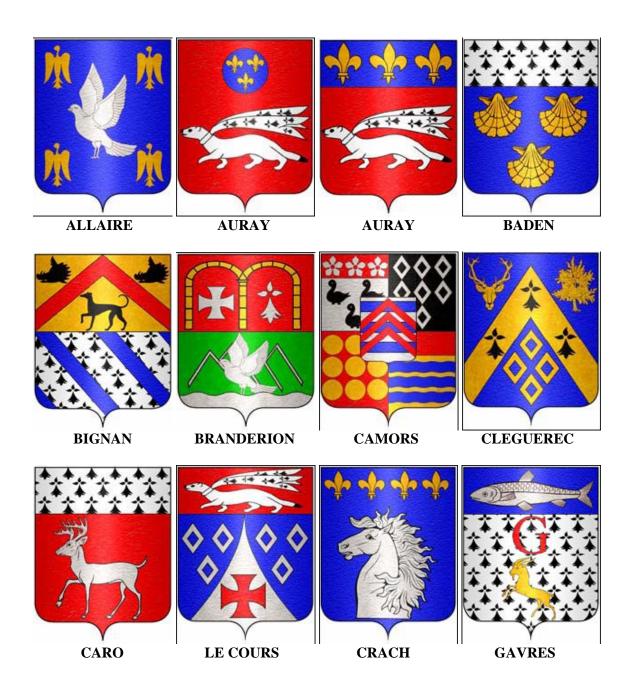
CANCALE CHASNÉ-SUR-ILLET CHATEAUBOURG CHATEAUNEUF D'ILLE ET VILAINE







ANNEXE 6: LES COMMUNES DU MORBIHAN









ANNEXE 6: NOBILIAIRE DE BRETAGNE

D'après « l'Armorial de Breil de Pontbriand »

ADVOCAT (d')

BARRIN



BEAUCE (de) évêque de Rennes



BECDELIEVRE (de) (Rennes)



BEGASSON



BELINAYE (de la)



BERTHELOT (Moncontour, Ev. S. Brieuc)



BERTHO



BIGOT (le) (Carhaix, Ev. De Cornouaille)



BOIS (du) -BOUAYS (du) (Rennes)



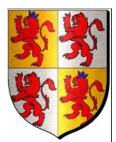
BOISEON (du) (Ressort Landerneau, Lesneven, Lanmeur)



BOISGUEHENEUC (de) (Ploërmel Ev. S. Malo)



BOTMEUR (de) (Quimper. Ev. Cornouaille)



BREHAND (de) (Ev. De Dol – Ressorts de S.Brieuc-Rennes-Dinan)



BREIL (du) (Dinan)



BRUSLON (de)



CAHIDEUC (de) (Carhaix)



CANCOET (de) (S. Gravé en Rieux – Ev. Vannes)



CASTELAN (de) (Nantes)



CERVON (de) (Rennes)



CHARRETTE (Nantes)



CLISSON (de)



COETLOSQUET (de) (Lesneven)



CORNOUAILLE (de) (Lesneven)



DENAIS (de) (Ressort Rennes)



ESPINAY (d') (S. Malo)



ESTOURBEILLON (d') (Nantes)



FAOU (du) (Ressort de Ploërmel)



FRUGLAIS (DE) (S. Brieuc)



GARROUËT (S. Brieuc)



GESLIN (Rennes)



GUÉMADEUC (du) (Ressort de Ploërmel)



GUESCLIN (du) (La Guerche)



GUILLEMIN (Évêché de Vannes)



HALGOET (du) (Ressort de Lannion)



HAMART (ressort de Rennes)



HAY (Vitré)



HAYE (de la) (Rennes)



HÔPITAL (de l') (Rennes – Ploërmel)



KERADREUX (de)



KERAMPUIL (Saisy de) (Chatauneuf du Faou)



KERBOULART (de) (S. Nolff – Vannes)



KERGU (de) (S. Malo)



KERGUISIAU (de) (Lannion)



KERLÉAU (de) (Lannion S. Brieuc)



KERLOGUEN (de) (Quimper)



KEROUSY (de) (Lannion)



KERPAËN (de) (Cornouailles)



KERPOISSON (de) (Guérande)



KERPRIGENT (de) (Lannion)



KERSALIO (de) (S. Brieuc)



KERVEN (de) (Léon)



LANGAN (de)



LESCOUËT (de) (Ev. Et ressort de Rennes)



LESLAY (de) (Carhaix)



LOISEL (Ressort de Rennes)



MADAILLAN (de) (Nantes)



MAR'HEC (S. Brieuc Rennes)

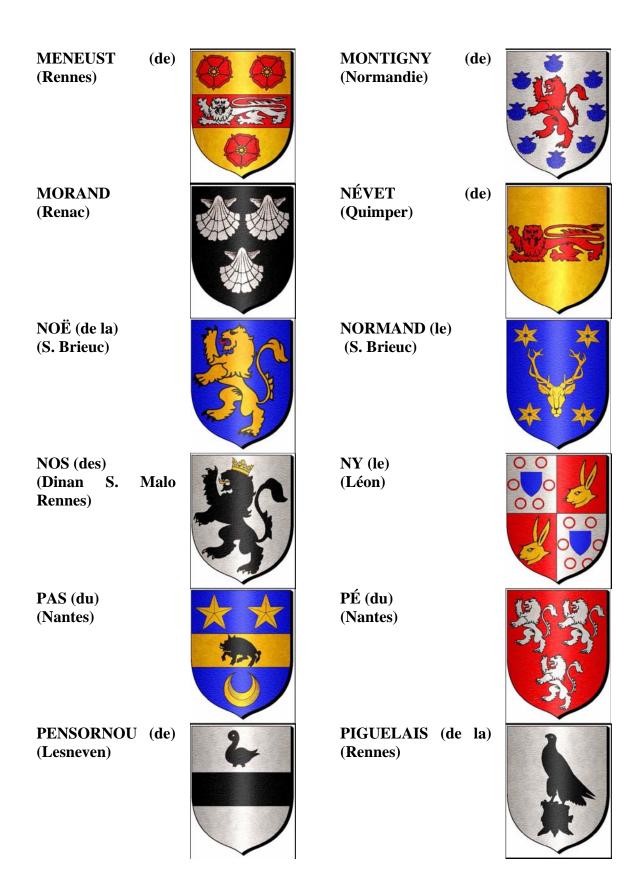


MARNIÈRES (de) (Ploërmel)



MASLE (de) (Guérande – Ploërmel)





POILLEY (de) **PLESSIER** (du) (Picardie) **PONTUAL POU** (de) (du) (Quimperlé) (Dinan) **POUENCES** (de) (de) **POULPRY** (Rennes S. Brieuc (Lesneven) Lannion) **QUENECHQUIVILY PROVOST** (**le**) (de) (Ressort de (Ressort de Carhaix) Fougères) **QUENGO RAOUL** (de) (Moncontour) (Chateaubriand) **REFUGE** (de) ROLLON (de) (S. Brieuc) (Rennes Poitou Touraine Bourgogne)

ROMILLEY (de) (Fougères)



RONDIERS (des) (Lamballe)



ROSNYVINEN (de)



ROUXEL (S. Brieuc et Cornouailles)



SAINT MÉEN (de)



SAINT NOUÉ (de) (Plouray)



SALOU (Cornouailles)



TAILLEFER (de) (Rennes)



THIERRY



TIRECOQ (S. Malo Rennes)



TRANCHANT (Ev. S. Brieuc)



TROUSSIER (Ressort de Ploërmel)



TREVOU (du) (S. Brieuc)



UGUET ((Ressort de Rennes)



VAUBORET (de) (Ressort de Rennes)



VAUFERRIER (du) (Montfort)



VILLETHEBAUD (de la) (Vannes Rennes)



VISDELOU (Erquy)



Source: http://perso.wanadoo.fr/bernard.le-ny/

LES ANIMAUX DANS L'HERALDIQUE DE BRETAGNE

NOM et Prénom : THOMAS Camille

RESUME:

L'héraldique est la science du blason, c'est-à-dire l'étude des armoiries. C'est aussi un champ d'expression artistique, un élément du droit médiéval et du droit d'Ancien Régime. L'héraldique s'est développée au Moyen Age dans toute l'Europe comme un système d'identification non seulement des personnes, mais aussi en partie des lignées et des collectivités humaines.

L'écu d'hermine forme les armoiries de la Bretagne depuis son adoption au XIVe siècle, et la moucheture d'hermine, qui en est issue, se montre désormais la marque de ce qui est breton. Outre cet emblème omniprésent, les blasons bretons sont riches en représentations animalières dont la symbolique peut être très générale, ou au contraire extrêmement particulière.

<u>MOTS-CLES</u>: ART ANIMALIER; SYMBOLIQUE ANIMALE; HERALDIQUE; ARMOIRIE; BLASON; ECU; HISTOIRE; BRETAGNE.

JURY:

Président Pr.

Directeur Dr. Jean-Marie MAILHAC Assesseur Pr. Christophe DEGUEURCE

Adresse de l'auteur :

M^{elle} Camille THOMAS 37, rue Gabrielle 92350 LE PLESSIS-ROBINSON

ANIMALS IN BRITTANY'S HERALDRY

SURNAME and Given name: THOMAS Camille

SUMMARY:

Héraldry is the blazon's science, which means coat of arms' study. It is also a way of artistic expression, an element of the medieval right and an element of the Ancien Regime's right. Heraldry has develop through Europe during the Middle Ages into an identification system regarding people, descendants and communities.

Escutcheon ermine forms the Brittany's coat of arms since the 14th century and the ermine speckle now represents everything breton. Moreover breton's blazons contain lots of animals which symbolism can be very general, or on the contrary extremely characteristic.

<u>KEY WORDS</u>: ANIMAL ART; SYMBOLIC; HERALDRY; COAT OF ARMS; ARMORIAL; BLAZON; ESCUTCHEON; HISTORY; BRITTANY.

JURY:

Président Pr.

Director Dr. Jean-Marie MAILHAC Assessor Pr. Christophe DEGUEURCE

Author's address:

Miss Camille THOMAS 37, rue Gabrielle 92350 LE PLESSIS-ROBINSON